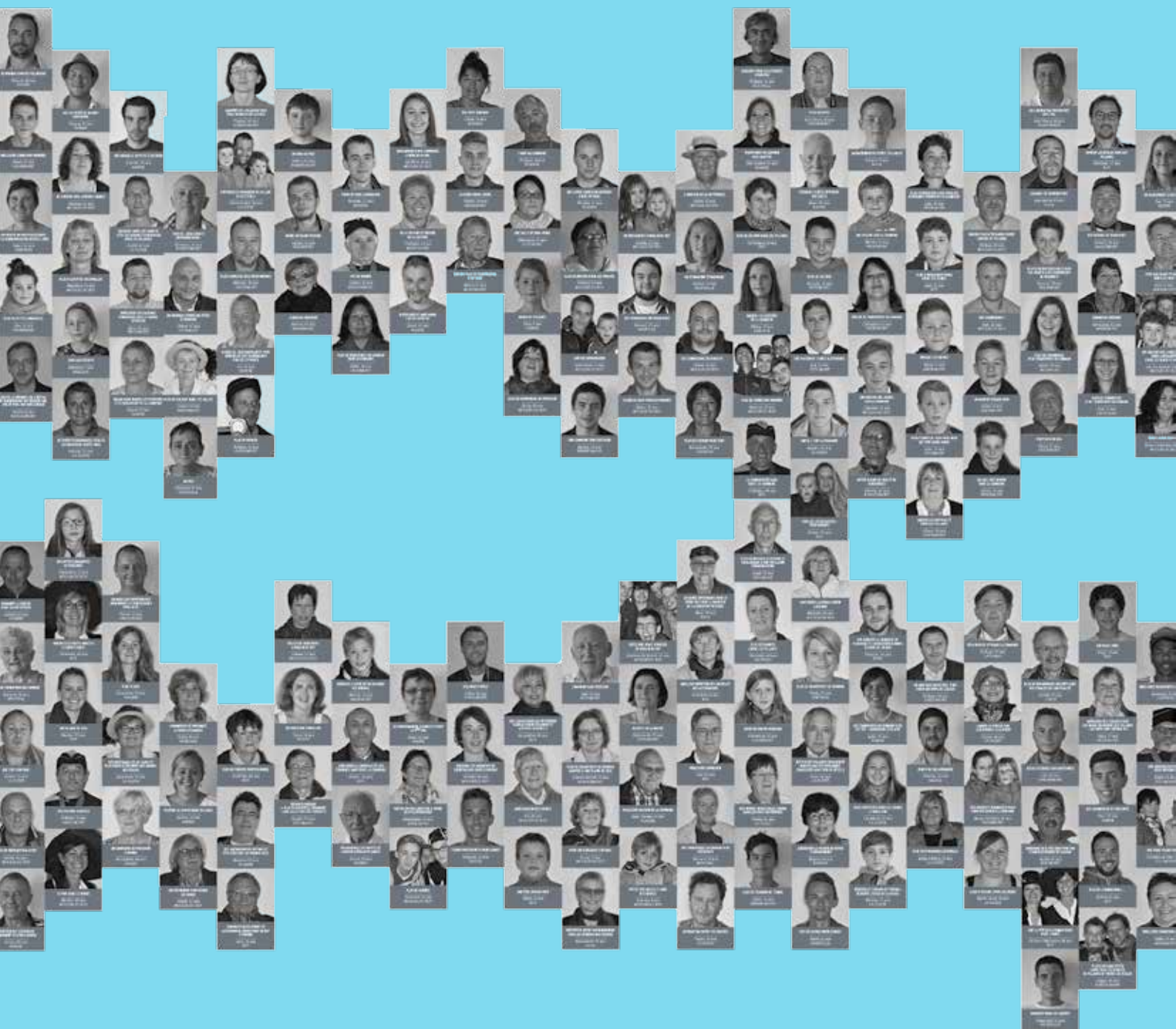


JANVIER 2016 STOUMONTINFOS



DES NOUVELLES DU
SERVICE DES TRAVAUX
▶ p. 6

ORDONNANCE DE POLICE
ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE
▶ p. 9

CENTRE CULTUREL - RÉSULTATS
DE L'ANALYSE TERRITORIALE
▶ p. 29

Collège communal

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87 080/78.51.52	0474/97.82.33	Etat civil - Sécurité - Personnel - Urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Communication. didier.gilkinet@stoumont.be
Philippe GOFFIN <i>1^{er} échevin</i>	Rahier 52 080/78.54.56	0472/65.63.01	Travaux - Production et distribution de l'eau - Agriculture - Patrimoine Forestier - Développement Rural - Cimetières. philippe.goffin@stoumont.be
Yvonne PETRE-VANNERUM <i>2^e échevine</i>	Moulin du Ruy 22 080/78.50.54	0473/58.89.03	Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance et Jeunesse - Aînés - Santé - Bibliothèque - Sports et Loisirs - Jumelage - Développement de la nature - Energies et Environnement. yvonne.vannerum@stoumont.be
Marie MONVILLE <i>3^e échevine</i>	Chauveheid, 33	0497/15.10.82	Finances - Patrimoine - Tourisme - Emploi et Egalité des chances - Affaires économiques - Culture et Vie associative - Cultes. marie.monville@stoumont.be
Albert ANDRE <i>Président CPAS</i>	Route de Spa, 47	0495/11.36.88	CPAS - Echevinats du Logement et des Affaires sociales. albert.andre@stoumont.be

Conseil communal

Conseil de l'Action Sociale

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	080/78.51.52	Albert ANDRE (VE), <i>Président</i>	Route de Spa 47	0495/11.36.88
Dominique GELIN, <i>Directrice générale</i>		080/29.26.60	Valérie SIMON, <i>Directrice générale CPAS</i>		080/29.26.85
Membres du Collège communal :			Conseillers CPAS:		
Philippe GOFFIN (VE)	Rahier 52	080/78.54.56	Marianne MARTINY (VE)	La Gleize, 54	0472/59.21.84
Yvonne PETRE-VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	080/78.50.54	Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61
Marie MONVILLE (VE)	Chauveheid 33	0497/15.10.82	Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église, 35	080/78.58.40
Albert ANDRE (VE)	Route de Spa 47	0495/11.36.88	Eric DECHAMP (VE)	Rte de l'Amblève, 42	080/75.12.80
Conseillers communaux:			Catherine COLINET (SD)	Heilrimont, 9	080/78.63.86
José DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97	Rik GOYENS (SD)	Neuville 44	086/43.34.01
Gaëtan DEPIERREUX (SD)	Heilrimont 17	0476/53.02.53	Jeannine LEFEBVRE (SD)	Meuville, 17	080/78.51.63
Jacqueline DEWEZ (SD)	Hasoumont 3	0495/79.82.72	Pol PIRON (SD)	Rte de l'Amblève, 47	080/78.60.91
Cécile GILLEMANN (SD)	Cheneux 8	0494/46.90.77	VE: Liste Vivre ensemble		
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont 52	0497/76.65.33	SD: Liste Stoumont Demain		
Daniel LAMBOTTE(SD)	Chauveheid 87	0495/15.09.64	NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS :		
Pascal BEAUPAIN (VE)	Neuville 87	0497/41.89.43	prenom.nom@stoumont.be		
Marylène LAFFINEUR (VE)	Hasoumont 53	0496/92.23.30			

Services communaux

Route de l'Amblève 41

Route de l'Amblève 45

Directrice générale	Dominique GELIN	080/29.26.60	dominique.gelin@stoumont.be	Office du Tourisme
Assistant Directrice générale - Informatique	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	sebastien.poncini@stoumont.be	Carine PLATEUS Tél: 080/29.26.80 Fax : 080/29.26.81 office.tourisme@stoumont.be carine.plateus@stoumont.be
Accueil - Population - Permis de cond.	Colette GOFFIN	080/29.26.50	colette.goffin@stoumont.be	Recette régionale
Agent constatateur	Jean-Marc REUL	080/29.26.51 0472/19.13.81	Jean.marc.reul@stoumont.be	Jordan Halin 080/29.26.82 jordan.halin@stoumont.be
Etat civil - Cimetières	Patricia CREMER	080/29.26.52	patricia.cremer@stoumont.be	Bibliothèque
Casiers judiciaires - Etrangers - Affaires économiques	Anne FASOL	080/29.26.53	anne.fasol@stoumont.be	Nicole BONMARIAGE 080/29.26.89 bibliotheque@stoumont.be
Agent technique Travaux	Alain LAMBERT	080/29.26.54	alain.lambert@stoumont.be	Agence Locale Emploi
Agent technique Travaux	Christian COLLIERNE	080/29.26.55	christian.collienne@stoumont.be	Catherine MARTIN cathlavenne@hotmail.com
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	eliane.fontaine@stoumont.be	
Urbanisme	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.56	ann-sophie.moes@stoumont.be	
Gestion du personnel	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	nicole.bonmariage@stoumont.be	
Comptabilité communale - Eaux	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	nicole.marville@stoumont.be	
Assistante comptabilité	Patricia CREMER	080/29.26.59	patricia.cremer@stoumont.be	
Patrimoine - Taxes - Assurances	Christine DETAILLE	080/29.26.62	christine.detaille@stoumont.be	
Ecopasseuse	Martine GROGNARD	080/29.26.63	martine.grognard@stoumont.be	
Accueil Temps Libre	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	anne.lejeune@stoumont.be	
PCDN	Marie-Françoise PERAT	080/29.26.66	marie.francoise.perat@stoumont.be	
Communication - Enseignement - Arrêtés de police - Culture	Odile TROCH	080/29.26.67	odile.troch@stoumont.be	

Service des travaux

Chef des ouvriers	Dominique PIERLOT	0478/24.21.72	Roanne, 25	dominique.pierlot@stoumont.be
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	Borgoumont, 23	roger.nemerlin@stoumont.be
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	Chauveheid, 52	pascal.dumont@stoumont.be

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

Route de l'Amblève 45 - Fax 080/29.26.88

Police locale

Directrice générale CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	valerie.simon@stoumont.be	Route de l'Amblève 19
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	liliane.doyen@stoumont.be	
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	ariane.bacquelaine@stoumont.be	
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	sarah.pastor@stoumont.be	Jean-François NICOLET Inspecteur principal 080/28.19.40
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	christel.houba@stoumont.be	infostoumont@stavelotmalmedy.be

Stoumobile

Réservation et conditions	0478/48.00.14	ou	080/29.26.87
---------------------------	---------------	----	--------------

EDITORIAL

Décembre 2015 a refermé ses portes pour laisser place à janvier 2016, période charnière et déjà synonyme de mi-législature.

Le 21 décembre dernier a connu la disparition de Monsieur Henri Jacquemin, habitant à Roanne et conseiller communal de janvier 1995 à décembre 2000. Nous réitérons toutes nos condoléances à Denise, son épouse, ainsi qu'à toute la famille.

Comme vous pourrez le découvrir au travers de ce numéro, les activités ont, à nouveau, été nombreuses et variées au cours du second semestre de l'année écoulée.

Le dernier trimestre a également été particulièrement riche en évolutions. Raison pour laquelle j'y consacre cet édito.

Début octobre dernier, le Gouverneur de la Province de Liège, Michel Forêt, a terminé son mandat. Il est aujourd'hui remplacé dans cette fonction par Hervé Jamar.

Fin octobre, suite à sa nouvelle désignation, le Curé Jean-Luc Mayeres a quitté l'Ardenne pour le Condroz. Son remplaçant est annoncé pour le printemps.

A la mi-novembre, notre Zone de Secours (Zone 5 WAL) a inauguré son nouveau siège administratif. Celui-ci est situé Sur le Meez 1 à 4980 Trois-Ponts et il regroupe tant l'état major que le personnel administratif de la Zone.

Le siège administratif est joignable par téléphone au 080 - 28.02.30 ou par voie électronique, à l'adresse zone5wal@gmail.com.

La proximité d'un commandement au centre des trois communes de la Zone de Secours ne disposant de casernement est particulièrement importante à nos yeux.

Début décembre, le conseil de police a acté la fin du mandat de président de la Zone de Police assuré par le Bourgmestre de Malmedy, Jean-Paul Bastin. Dans le cadre du principe de l'alternance, Fabrice Léonard, Bourgmestre de Lierneux, lui succédera dès le 1er janvier 2016 et ce, pour une période de deux ans.

Enfin à la mi-décembre, le Gouverneur de la Province de Liège nous a communiqué l'arrêt par lequel il nous signale que la démission honorable de ses fonctions est accordée à Madame Christiane Dadoumont, receveur régional au Gouvernement provincial de Liège et ce, à partir du 1er février 2016. Madame Dadoumont est remplacée depuis le 04 janvier 2016 par Monsieur Jordan Halin, receveur régional qui exercera la fonction de Directeur Financier des Communes et CPAS de Stoumont et de Lierneux. Monsieur Halin est joignable par téléphone au 080 - 29 26 89 ou par voie électronique, à l'adresse jordan.halin@stoumont.be.

Ceci étant, permettez-moi, au nom de l'Administration communale et de son personnel, du Collège et du Conseil communal, du CPAS et de son personnel, du Conseil de l'Action sociale et du Comité de rédaction du bulletin communal, de vous souhaiter ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches, une année 2016 faite d'harmonie, de joies, de paix et de sérénité !

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre

EDITEUR RESPONSABLE
Didier Gilkinet

COMMUNICATION
Odile Troch



CONSEIL COMMUNAL DU 28 MAI 2015

Le Conseil décide, par 7 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions, d'approuver la modification budgétaire 2015/1 du budget communal comportant une prévision de 7.169.631,68 euros en dépenses et de 5.735.281,80 euros en recettes, soit un boni de 1.434.349,88 euros au service ordinaire.

Le budget extraordinaire est équilibré à 2.603.449,39 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable quant au montant de la redevance incendie à charge de la commune de Stoumont pour l'année 2012, soit 68.541 euros.

Il décide, par 10 voix pour et 4 abstentions, d'approuver la modification budgétaire 2015/1 de la Fabrique d'église de Chevron ;

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour :

- ▶ le remplacement de la passerelle de Neucy, devis estimatif de 27.932 euros TVAC ;
- ▶ le remplacement de la passerelle n° 76 sur le Roannay, devis estimatif de 58.430 euros TVAC ;
- ▶ les travaux de plafonnage de la chapelle Sainte Anne, devis estimatif de 5.600 euros HTVA.

Il décide, par 7 voix pour et 6 abstentions, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la couverture de la cour de l'Ecole des filles, devis estimatif de 105.542 euros, HTVA.

Il décide, à l'unanimité, de désigner 5 représentants à l'Assemblée générale de l'Intercommunale I.M.I.O.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour des Assemblées générales des Intercommunales :

- ▶ FINIMO du 22 juin 2015 ;
- ▶ ECETIA du 23 juin 2015 ;
- ▶ AQUALIS du 3 juin 2015 ;
- ▶ A.I.D.E. du 13 juin 2015 ;
- ▶ ORES du 25 juin 2015 ;
- ▶ C.I.L.E. du 18 juin 2015.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention d'occupation des locaux scolaires pour les stages et activités de l'Accueil Temps Libre « A.T.L. ».

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les modifications du statut administratif et du règlement de travail du personnel administratif de la commune.

CONSEIL COMMUNAL DU 3 JUILLET 2015

Le Conseil décide, par 8 voix pour et 3 abstentions, d'approuver les comptes communaux 2014 avec un résultat positif de 1.660.965 euros à l'ordinaire et un résultat positif de 462.164 à l'extraordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour :

- ▶ la fourniture de matériel d'éclairage pour la salle de l'Ecole des filles avec un devis estimatif de 7.000 euros TVAC ;

- ▶ le placement de clôtures au garage communal de Borgoumont avec un devis estimatif de 2.996 euros TVAC.

Il décide, par 10 voix pour et 1 contre, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la fourniture d'un module ralentisseur de vitesse pour Moulin du Ruy, devis estimatif de 1.815 euros TVAC.

Il décide, à l'unanimité, de déclasser :

- ▶ le tronçon de la servitude publique communale reprise sous le n°76 à l'atlas des chemins vicinaux de Chevron ;
- ▶ le tronçon du sentier vicinal n°214 repris à l'atlas de La Gleize.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à la structure proposée par la Province dans le cadre de la campagne Politique Locale Energie Climat « POLLEC » en signant une convention de partenariat avec la Province de Liège et de signer la convention des Maires.

Il décide, à l'unanimité d'approuver la convention intermédiaire entre l'A.S.B.L. Centre culturel de Spa et la commune de Stoumont.

CONSEIL COMMUNAL DU 6 AOÛT 2015

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable quant au montant de la redevance incendie à charge de la commune de Stoumont pour l'année 2013 s'élevant à 79.190 euros.

Il décide, par 7 voix pour, 5 contre et 1 abstention, d'approuver tel que réformé, le budget 2016 de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 17.034 euros au service ordinaire.

Il décide, par 11 voix pour et 2 abstentions, d'approuver tel que réformé le budget 2016 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 10.741 euros au service ordinaire.

Il décide, par 12 voix pour et 1 abstention, d'approuver tel que réformé le budget 2016 de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 6.600 euros au service ordinaire et de 3.080 euros au service extraordinaire.

Il décide, par 9 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, d'approuver tel que réformé le budget 2016 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 4.567 euros au service ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la fiche technique relative à la pose, par les services communaux, de la nouvelle conduite d'eau et de l'alimentation électrique du puits foré à Roanne, devis estimatif de 20.000 euros HTVA.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la fiche technique relative à la réalisation, par les services communaux, de l'adduction de la conduite d'eau de Moustier vers Moulin du Ruy, devis estimatif de 26.000 euros HTVA.

Le Conseil approuve, à l'unanimité,

- ▶ la délibération du CPAS relative au compte 2014 ;
- ▶ la modification du statut administratif et pécuniaire du personnel du CPAS ;
- ▶ la modification du statut administratif et pécuniaire du Directeur général du CPAS.

CONSEIL COMMUNAL DU 30 SEPTEMBRE 2015

Le Conseil décide, par 7 voix pour, 1 contre et 5 abstentions, d'approuver la modification budgétaire 2015/2 du budget communal comportant une prévision de 7.315.054,91 euros en dépenses et de 6.031.941,80 euros en recettes, soit un boni de 1.283.113,11 au service ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le budget 2016 de l'église protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 1.956,83 euros au service ordinaire.

Il décide, par 12 voix pour et 1 abstention, d'approuver la modification budgétaire 2015/1 de la Fabrique d'église de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la modification budgétaire 2015/1 du C.P.A.S. comportant une prévision de 952.563,71 euros en dépenses et en recettes.

Il décide, par 12 voix pour et 1 abstention,

- ▶ d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour l'aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé dans le cadre du P.C.D.R., avec un devis estimatif de 480.620 euros HTVA ;
- ▶ de solliciter une subvention auprès de l'autorité subsidiaire.

Il décide, à l'unanimité, vu les statuts des intercommunales AIVE et INTRADEL, de demander l'application du principe de substitution dans le cadre de la taxation des intercommunales à l'impôt des sociétés.

Il décide, à l'unanimité, d'arrêter la liste des avantages sociaux octroyés aux écoles de l'enseignement libre subventionné situées sur le territoire de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les clauses particulières du cahier des charges et d'organiser :

- ▶ une vente groupée des lots de bois marchands le vendredi 2 octobre 2015 à Aywaille.
- ▶ une vente de bois de chauffage le vendredi 6 novembre à Lorcé.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le contrat de dépôt des archives entre la commune de Stoumont et les Archives de l'État.

Il décide, à l'unanimité, de déplacer le tronçon de servitude publique communale reprise sous le n° 51 à l'atlas des chemins vicinaux de Stoumont, route de Spa.

CONSEIL COMMUNAL DU 12 NOVEMBRE 2015

Le Conseil décide, par 7 voix pour, 4 contre et 1 abstention, d'approuver la modification budgétaire 2015/3 du budget communal comportant une prévision de 6.069.780,33 euros en dépenses et de 7.332.652,16 euros en recettes, soit un boni de 1.262.871,83 euros au service ordinaire.

Le budget extraordinaire est équilibré à 3.761.552,14 euros à l'extraordinaire.

Il approuve, par 7 voix pour et 5 contre,

- ▶ la prévision de 105 % pour le coût-vérité pour les déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2016 ;
- ▶ le règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets et assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte.

Il approuve, à l'unanimité, la modification et le complément pour les subventions à accorder aux diverses associations.

Il approuve, par 11 voix pour et 1 contre, le règlement redevance sur les concessions de sépultures pour les exercices 2016 à 2019.

Il approuve, par 9 voix pour et 3 abstentions, le budget 2016 de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 5.497 euros au service ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la modification budgétaire

- ▶ 2015/1 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy.
- ▶ 2015/2 de la Fabrique d'église de Chevron.

Il décide, par 7 voix pour, 3 contre et 2 abstentions, d'émettre un avis favorable sur la modification budgétaire 2015/1 de l'Église protestante baptiste d'Aywaille.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de

- ▶ l'assemblée générale du 19 novembre 2015 de l'intercommunale IMIO
- ▶ l'assemblée générale du 25 novembre 2015 de l'intercommunale AQUALIS.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les comptes annuels et le rapport d'activités de l'Association de projet « Parc naturel des Sources ».

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la remise à niveau de la station d'épuration du bâtiment du CPAS et d'approuver le montant de l'offre de 1.835 euros HTVA.

Il décide, par 7 voix pour, 4 contre et 1 abstention, d'approuver le projet d'acte d'aliénation de biens d'une parcelle sise à Stoumont, route de Spa, cadastrée sous le n° parcellaire « A552/A P000 ».

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'acte pour l'acquisition d'une parcelle sise à Stoumont pour le prix de 2.200 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement de police sur les cimetières, funérailles et sépultures pour les cimetières de la commune de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la délibération du 27 octobre 2015 par laquelle le C.P.A.S. de Stoumont décide d'une prise de participation à l'Intercommunale I.M.I.O.

CONSEIL COMMUNAL CONJOINT DU 16 DÉCEMBRE 2015 AVEC LE C.P.A.S.

Le Président du C.P.A.S. donne lecture :

- ▶ du rapport annuel relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune ;
- ▶ de la note de politique générale du C.P.A.S. pour 2016 ;
- ▶ du rapport sur le budget 2016 du C.P.A.S.

ACTUALITES COMMUNALES

CONSEILS COMMUNAUX

CONSEIL COMMUNAL DU 16 DÉCEMBRE 2015

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2016 du C.P.A.S. comportant une prévision de 952.563,70 euros en recettes et en dépenses avec une intervention communale de 411.011,38 euros.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, d'approuver le budget communal du service ordinaire 2016 avec des prévisions de 7.085.341,46 euros en recettes et de 5.413.312,71 en dépenses, soit un boni de 424.157,12 euros à l'exercice propre et un boni total de 1.672.028,75.

Le budget extraordinaire est équilibré à 2.425.080 euros.

Il décide à l'unanimité, d'adapter les règlements pour les primes communales « Logement » pour la rénovation, la construction, la restructuration, l'isolation du toit et l'installation d'un chauffe-eau solaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour l'acquisition d'un récepteur de cartographie mobile, devis estimatif de 3.300 euros HTVA.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour des Assemblées générales des Intercommunales :

- ▶ C.I.L.E. du 22 décembre 2015 ;
- ▶ ORES DU 18 décembre 2015 ;
- ▶ FINIMO du 22 décembre 2015.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la commune de Stoumont et un apiculteur pour la gestion du rucher didactique sis à Stoumont, dans le cadre du P.C.D.N.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le plan d'action annuel et la modification de la C.C.A. pour l'Accueil Temps Libre.

Il décide, à l'unanimité, d'adopter l'ordonnance de police administrative générale.

Albert André
Echevin du Logement et des Affaires Sociales

TRAVAUX

DES NOUVELLES DU SERVICE DES TRAVAUX

J'aime à le répéter : tout au long de l'année, le service des travaux de notre commune exécute une série de tâches parfois peu visibles, mais absolument nécessaires au bon fonctionnement de notre quotidien.

L'entretien des filets d'eau, le curage des fossés, la taille des haies, l'entretien des espaces verts, l'entretien des cimetières, les inhumations, la tonte des accotements et talus, l'entretien de la signalisation, les plantations dans nos forêts ou dans les espaces publics, les dégagements des terrains forestiers, l'entretien du réseau de distribution d'eau, les diverses réparations de maçonnerie, l'entretien et les réparations des bâtiments communaux, l'évacuation des dépôts sauvages d'immondices, la vidange des poubelles publiques, l'entretien des voiries (500 km) et des chemins, le dégagement des routes enneigées, le soutien à nos comités lors des fêtes, l'apport logistique aux différentes manifestations sportives ou culturelles...



Tout cela fait partie de la planification quotidienne du service des travaux, sans guère de visibilité pour la population, sauf dans les très rares cas où ces tâches ne sont pas effectuées à temps...

Mais il y a aussi d'autres réalisations plus visibles et plus extraordinaires, que je ne manque pas d'évoquer dans votre bulletin communal. En voici quelques exemples, lors du semestre écoulé :

- ▶ A Roanne, la réalisation d'un nouveau puits de captage d'eau alimentaire. La nappe phréatique que nous avons atteinte à une profondeur de 96 mètres permettra de distribuer une eau de qualité et en suffisance aux habitants de Roanne et de Moustier, dans un premier temps, et de Moulin-du-Ruy par la suite. Le captage pourra aussi dépanner la Heilrimontoise des eaux en cas de besoin.



Le réseau de distribution d'eau dans le hameau de Froidville a été raccordé au captage de Rahier permettant ainsi une pression plus adéquate, une meilleure qualité de l'eau et la suppression du captage du haut du village. La commune possède 22 captages, et la politique est clairement de rationaliser au maximum pour ne garder à terme que les captages les plus adaptés.

- ▶ A Rahier, d'importants travaux d'asphaltage devant la salle Loisirs et Jeunesse ont été réalisés par notre service. Malgré certaines craintes, ce travail, rendu compliqué par les différences de niveau, a été exécuté avec nos propres moyens, d'une manière professionnelle. Merci à toute l'équipe pour ce bel ouvrage qui aura sans doute ravi le comité



- ▶ Connaissez-vous le nom du ruisseau qui coule au fond de votre jardin ? Ces noms, qui font partie de notre Patrimoine sont bien souvent inconnus, surtout des plus jeunes générations. Nous avons donc adhéré au projet du contrat rivière Amblève quant à la signalisation des rivières et ruisseaux de notre commune. Ainsi 18 panneaux indicatifs ont été placés. N'hésitez pas à nous faire connaître ceux ou celles qui auraient été oubliés.



- ▶ Des travaux de maçonnerie ont également été effectués, avec notamment la réalisation d'un nouveau parapet au pont enjambant le Neihu, à Moulin-du-Ruy, ou encore des escaliers permettant d'accéder au chemin n°110, à Moulin-du-Ruy également.



- ▶ A Habiémont les peintures extérieures des locaux du TC Chevron ont été renouvelées et, au printemps prochain, ce sera le tour de la buvette du football.

Le travail ne manque donc pas dans notre grande et belle commune. Sachez que le seul souci du service est de rendre votre quotidien toujours plus agréable et plus facile.

Et, bien sûr, il ne manque pas de vous souhaiter ses meilleurs vœux pour 2016.

Philippe Goffin
Echevin des travaux

SERVICE DES TRAVAUX : FRÉDÉRIC CONSTANT, ERIC GARSOU ET PASCAL DUMONT ONT PRESTÉ SERMENT LE 17 JUILLET 2015 !

En juin 2014, à l'initiative du Collège, trois membres du personnel attachés au service des travaux ont été proposés, par le Conseil communal, à la mise en stage en vue de leur nomination.

Conformément au statut administratif, au terme d'une année de stage ponctuée d'une évaluation positive, Frédéric, Eric et Pascal ont été nommés à titre définitif, par le Conseil communal.

Ces trois nominations ont été suivies de la prestation de serment, en présence des membres du Collège Communal, de notre Directrice Générale et de notre contremaître.

Ce moment particulier dans une carrière professionnelle orientée « service public » est toujours empreint d'une certaine émotion.

Une belle opportunité pour le Collège communal de témoigner la reconnaissance de l'Administration communale à ces agents, au service de la population stoumontoise depuis une vingtaine d'années.

En effet, Frédéric est entré le 04 janvier 1993, Eric le 06 avril 1995 et Pascal le 28 août 1995.

Félicitations à tous les trois pour cette nouvelle étape dans leur carrière professionnelle et bonne continuation au service de notre Commune et de tous ses habitants !

Didier Gilkinet
Bourgmestre
en charge du personnel



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Jusqu'il y a peu, la société Ores procédait à l'entretien préventif de l'éclairage public.

Rationalisation oblige, on parle maintenant d'entretien curatif, c'est-à-dire que le service technique intervient à la demande, quand l'éclairage ne fonctionne plus.

Si vous constatez un problème, afin que l'intervention ait lieu le plus rapidement possible, nous vous demandons de

nous prévenir par mail : christian.collienne@stoumont.be ou philippe.goffin@stoumont.be, ou encore par téléphone au 080/292655 ou 0472/656301 en donnant le numéro du poteau. Ce numéro est gravé sur une plaquette collée sur le poteau, et dont les trois premiers chiffres sont 604/.....

De cette manière, la réparation devrait être rapidement réalisée

Philippe Goffin

DÉNEIGEMENT

LE DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE

Sans préjuger de la météo, plutôt déroutante ces dernières années, nous devons néanmoins en ce début d'année envisager l'arrivée des premiers frimas avec son lot de paysages superbes, de joies des sports d'hiver mais aussi... de difficultés de déplacement.

Notre voirie se compose de 37 kms de routes régionales qui sont entretenues et dégagées par les services de la Région Wallonne. Il reste alors quelques **490 kilomètres de routes et chemins communaux, d'importances diverses**. En période hivernale, une douzaine d'ouvriers, répartis en deux équipes, de façon à couvrir plus de 16 heures d'intervention ininterrompue, se tiennent prêts à intervenir sept jours sur sept en cas de neige ou de verglas. Nos ouvriers communaux se mettent en route dès 4h30 le matin sur les deux camions équipés d'un épandeur de sel et de lame chasse neige et les deux tracteurs équipés de lame chasse neige.

Bien entendu, cette équipe et ces quatre véhicules, ne peuvent intervenir sur l'ensemble du réseau en même temps. Des priorités ont été établies selon l'importance du trafic sur nos routes.

Nous comprenons très bien que chacun aimerait avoir 'son' trajet traité dès le matin mais cependant cela reste impossible. D'autre part, des chutes successives de neige, un dégel suivi d'un nouveau gel, une alternance de pluie et de neige sont autant d'éléments qui engendrent des difficultés supplémentaires. Tout comme le salage de routes peu fréquentées ne donne pas les mêmes résultats que sur une route à plus grand trafic.

Conduire un camion équipé d'une lame de déneigement sur un sol glissant n'est pas un jeu d'enfant. En effet, le moindre obstacle caché sur le côté de la route peut bloquer un côté de la lame et faire pivoter le camion sur un axe. Une autre difficulté pour ces chauffeurs est de faire du **slalom entre les voitures stationnées sur les bords des routes ou dans les villages**. Merci de penser, quand la neige ne vous en empêche pas, de garer votre voiture le plus loin possible de l'axe de la route. Merci aussi de veiller à **entretenir vos haies** qui empêchent parfois le passage avec un véhicule équipé d'une lame de déneigement.

Notre Ardenne n'est pas la montagne, mais ceux qui y habitent savent qu'il est possible d'y avoir quelques jours, parfois même quelques semaines, de conditions hivernales. Equipons donc nos véhicules en conséquence ou acceptons de ne pas nous déplacer durant ces quelques jours difficiles.

Un numéro de téléphone d'urgence pour le déneigement est disponible : Monsieur Dominique Pierlot au 0478/24.21.72. Attention par URGENCE, il faut entendre des **raisons médicales urgentes**.

Nous sommes conscients que certains habitants peuvent, selon leur heure de départ et leur situation géographique, éprouver des difficultés avant de rejoindre les grands axes. Chacun doit cependant savoir que les services communaux de déneigement sont au travail, que la commune est vaste et peu peuplée et que les services de déneigement ou d'épandage ne pourraient être partout à la fois. Nous n'en sommes pas encore là mais « mieux vaut prévenir que guérir ».

Didier Gilkinet
Bourgmestre

ORDONNANCE DE POLICE

POLICE - ORDONNANCE DE POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE

À l'instar de nombreuses autres Communes de l'Arrondissement de Verviers, le Collège communal a souhaité soumettre à l'approbation du Conseil communal une ordonnance de police administrative générale.

Ce document est le résultat d'un travail initié par le Chef de

Corps de notre Zone de Police, dans un objectif d'harmonisation, et réalisé par deux inspecteurs de police (dans le cadre de leur formation d'inspecteur principal) en collaboration avec des représentants des services communaux des 6 communes constituant la Zone. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Cette ordonnance a été votée à l'unanimité par le Conseil communal en sa séance du 16 décembre dernier.

Elle se décline en cinq grandes parties et rassemble en un seul document l'ensemble des dispositions relatives à des matières aussi diverses que les activités d'épandage, les plantations en

ACTUALITES COMMUNALES

ORDONNANCE DE POLICE

bordure de voiries, la taille des haies, le bon usage des duo-bacs, l'abandon de déchets, l'entretien des parcelles, la prévention et la sécurité incendie, les modalités d'organisation de bals ou manifestations, l'établissement des camps de vacances, les animaux ou les infractions environnementales, ...

Les pièces annexes sont constituées de différents règlements propres à chacune des communes.

L'ordonnance intègre, par ailleurs, les sanctions administratives communales, pour l'application desquelles la Commune collabore avec la Province (recours au sanctionnateur provincial).

L'ordonnance de police administrative est consultable à l'Administration communale ou sur notre site www.stoumont.be

Il invite chacune et chacun à en prendre connaissance et à privilégier dialogue, courtoisie et respect réciproque.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

ADMINISTRATION COMMUNALE

L'ADMINISTRATION A POURSUIVI LE LIFTING ENTAMÉ AU PRINTEMPS

Il n'est plus nécessaire de passer par le bureau d'accueil pour accéder au service de l'urbanisme.

Un nouvel espace d'accueil a été créé dans le hall d'entrée et les personnes qui désirent se rendre dans ce service sont invitées à s'annoncer via le sémaphore installé à côté de la porte qui mène à l'urbanisme. Selon le cas, un voyant vert invitera à entrer, un voyant rouge indiquera que le service n'est momentanément pas accessible et qu'il convient de patienter. De la documentation, des brochures et des magazines sont mis à disposition des personnes qui patientent.

L'emplacement de parking destiné aux personnes à mobilité réduite a été redessiné et est mieux signalé. Il est comme auparavant situé à l'arrière du bâtiment ce qui permet l'accès de plain-pied au bureau d'accueil.

Si les locaux, l'accueil et les abords de l'administration ont été quelque peu « rajeunis » dans le but de mieux accueillir les personnes qui s'y rendent, je voudrais profiter de la tribune qui m'est donnée ici pour insister sur l'importance de l'aspect relationnel qui se veut chaleureux et convivial au sein de notre petite administration où la plupart des agents remplissent plusieurs fonctions et connaissent bon nombre de leurs concitoyens.

On vient un peu à l'administration « comme chez soi », pour preuve, le nombre de questions, parfois d'ordre privé, qui y sont soulevées. Les attentes envers l'administration sont nombreuses et nous tentons d'y répondre au mieux. Lorsque les questions abordées ne relèvent pas de notre compétence, nous orientons vers les services adéquats. Nous avons le souci non seulement d'être un service public mais aussi d'être au service du public, dans le respect des missions et attributions de chacun.

En ce début d'année, je ne voudrais pas faillir à la tradition des vœux et souhaite que 2016 vous apporte la paix, le bonheur et la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves.

Bien à vous,


Dominique GELIN
Directrice générale



ACTUALITES COMMUNALES

ADMINISTRATION COMMUNALE

HORAIRE DES SERVICES COMMUNAUX

	Nos services	Etrangers (uniquement sur rendez-vous) - Casiers judiciaires	Urbanisme	Bibliothèque	Office de Tourisme	CPAS
Lundi	08h30 à 12h30 13h30 à 20h00 Ecopasseuse 09h00 à 12h00	14h00 à 17h30	09h00 à 12h00	18h00 à 20h00	Fermé	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30
Mardi	08h30 à 12h30	-	09h00 à 12h00	-	13h00 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30
Mercredi	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00	08h00 à 16h00	09h00 à 12h00	14h00 à 16h00	13h00 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30
Jeudi	08h30 à 12h30	-	09h00 à 12h00	14h30 à 16h30	13h00 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30
Vendredi	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00	08h00 à 16h00	09h00 à 12h00	-	09h00 à 12h00 13h00 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30
Samedi	-	-	-	-	10h00 à 12h00 14h00 à 16h00	-
Dimanche	-	-	-	-	Fermé	-

POPULATION

LES INFORMATIONS DU SERVICE POPULATION

Les documents d'identité :



1. L'eID est la carte d'identité électronique délivrée à tout Belge âgé de plus de 12 ans. Elle vous permet de prouver votre identité et de voyager au sein de l'Union Européenne.

Grâce à sa puce électronique, l'eID vous offre de plus bien des avantages : s'identifier sur internet, apposer sa signature électronique, obtenir quantité de documents administratifs en ligne, introduire sa déclaration fiscale,... Pour toute nouvelle demande, lors d'un renouvellement ou à la suite d'une perte ou d'un vol, **une photo récente est obligatoire.**

2. La Kids-ID n'est pas obligatoire et vous devez en faire vous-même la demande pour vos enfants au service population de votre commune.

Avec une Kids-ID les enfants de moins de 12 ans peuvent également voyager dans l'Union européenne et dans certains

autres pays. Dans certains pays, l'enfant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur ou être en possession d'une autorisation parentale (Plus d'info: www.diplomatie.belgium.be/fr/).



Le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de 3 semaines. Demandez-la donc à temps auprès de votre commune au prix de 6,20 €.

Pour une demande de Kids-ID auprès de la commune, il faut :

- ▶ exercer l'autorité parentale sur l'enfant
- ▶ se rendre avec l'enfant à la commune
- ▶ fournir une photo récente de l'enfant.

3. Le passeport est un document de voyage officiel, reconnu et utilisable partout dans le monde, se présentant sous forme de livret, délivré par un pays à ses citoyens.

Un passeport belge a une durée de validité de 7 ans (5 ans pour les mineurs).

Dès sa naissance, tout Belge peut obtenir son propre passeport.



Le délai est de 5 jours ouvrables. Le coût s'élève à 75 € pour les adultes et 45 € pour les mineurs. Les empreintes digitales sont prises dès l'âge de 12 ans ; la signature est scannée. Les critères de la photo sont strictes : **récente de moins de 6 mois**, l'expression du visage est neutre (sans sourire, bouche fermée), contraste suffisant, sans reflets ni ombres ... Plus de détails sur : www.photopasseport.be

Validité des permis de conduire belges



Suite aux différentes informations diffusées dans la presse, nous tenons à rassurer les citoyens disposant d'un permis de conduire belge délivré avant 1989. Ces permis de conduire restent valables en Belgique ET à l'étranger jusqu'en 2033.

Nous vous rappelons également, qu'en vertu de l'article 50 de l'arrêté royal du 23 mars 1998 relatif au permis de conduire, **vous devez le renouveler :**

- ▶ suite à sa perte ou son vol
- ▶ si votre document est abîmé ou illisible
- ▶ si votre photographie n'est plus ressemblante

Si vous souhaitez renouveler votre permis de conduire, notre administration communale vous délivrera un permis de conduire européen format carte d'identité, valable 10 ans renouvelable comme tout document d'identité au prix de 23 € (20 € de frais de production + 3 € de taxe communale).



Plus d'infos sur *SPF Mobilité et Transports*.

Colette Goffin
Service Accueil et Population

ARCHIVES

LES ARCHIVES COMMUNALES

Je savais que, sous l'église de Stoumont, se trouvait un local réservé aux anciennes archives de notre commune. Je le savais par nos employées de l'Urbanisme, Eliane et Ann-Sophie, qui s'y rendent parfois pour consulter des plans ou des anciens permis.

Ma curiosité me poussa à franchir cette porte et à visiter ce local que, cela me revint soudain, je connaissais déjà : adolescent, j'y étais venu danser à ce qu'on appelait à l'époque une surprise-party. Mais c'est une autre histoire que je ne vous raconterai pas ici.

Revenons donc à nos archives. J'eus la stupeur de découvrir qu'elles comprenaient tous les documents générés par les anciennes communes. Certains classés dans des caisses, d'autres en vrac sur des étagères en bois et d'autres encore, malheureusement, qui pourrissaient dans des sacs poubelles.

Depuis presque 40 ans, elles n'avaient pas bougé. Elles étaient là où on les avait déposées début 1977.

Malheureusement, dans ces conditions de stockage, les rongeurs, les moisissures, les bactéries avaient eu le temps de s'installer et de causer des dégâts irréversibles à certains documents. Il fallait agir au plus vite pour arrêter le processus de dégradation et sauver ce qui pouvait l'être.

Notre petite commune, ne possédant pas de service des archives et le travail à fournir pour traiter ces centaines de documents étant tellement conséquent, il n'était pas envisageable de le confier à notre administration. Seule solution : faire appel au bénévolat, aux compétences locales.

Quatre candidats répondirent positivement à notre appel.

André Bodeux, Guy Colson, Jean-Pierre Dumont et Rik Goyens se mirent donc au travail à partir du printemps 2013.

C'est ainsi que nos archivistes bénévoles se retrouvent sous l'église de Stoumont pour trier, répertorier, classer, parfois hélas évacuer des centaines de documents. Un travail de fourmis que nos trois amis (Guy Colson a dû quitter le groupe en 2014) effectuent ainsi depuis trois ans, dans la bonne humeur mais consciencieusement tous les lundis matins de début mars à la mi-novembre.

Madame Jacquemin, Inspectrice aux Archives de l'État à Liège, que nous avons sollicitée s'est déplacée à Stoumont pour leur donner conseils et recommandations.

Il faut que nos archivistes se protègent ainsi il est recommandé de porter un tablier, des gants et même un masque. Il faut faire des listes de documents triés par catégories et les classer dans des boîtes spéciales, fournies par les archives de l'État, qui garantissent une conservation maximale.

Trois ans plus tard, si le travail n'est pas terminé, on peut déjà tracer un premier bilan :

1. Triage des documents par anciennes communes
2. Inventaire et classement des documents pour les anciennes communes de Chevron (231 boîtes, 19 registres et 24 documents isolés) et de Lorcé
3. Classement des anciens livres scolaires qui ont été offerts au musée de Wanne
4. Transfert à la commune de Ferrières des comptes des communes de Werbomont et de Xhoris laissés à Lorcé par le receveur régional de l'époque.
5. Classement et numérisation des cartes d'identité

allemandes pendant la guerre 14-18 (bientôt consultables sur le site internet de la commune) pour les anciennes commune de Rahier et de Lorcé

6. Participation active à l'exposition « Commémoration 14-18 »

Ce beau travail a également permis la découverte de documents très anciens des 18^{ème}, 17^{ème} et même 16^{ème} siècles, puisque le plus ancien nous vient de Lorcé et est daté de 1532. Permettez-moi de profiter de cet article pour remercier au passage Monsieur et Madame Thiry, tous deux professeurs retraités de l'Université de Liège, qui ont pu dater précisément les documents.

Impossible aujourd'hui de laisser ces archives inventoriées et classées où les conditions d'une bonne conservation ne sont pas réunies.

C'est pourquoi le Conseil communal a approuvé la signature d'une convention avec les Archives générales du royaume, qui acceptent, gratuitement, de les recevoir et de les conserver dans les meilleures conditions, notamment de température, d'hygrométrie de protection contre l'eau et le feu. Elles restent propriété communale et donc consultables au dépôt de Liège (Cointe). Par ailleurs, certains documents seront numérisés et donc consultables en ligne.

Au nom du Collège communal, et en votre nom à tous si vous me le permettez, je voudrais m'adresser ici à nos archivistes bénévoles : grâce à votre travail, vous avez sauvé notre Patrimoine, vous avez sauvé notre Histoire. Recevez tous nos remerciements.

Philippe Goffin



LOGEMENT

LES NOUVELLES PRIMES COMMUNALES SONT À VOS PORTES !

Vous comptiez rénover, transformer ou construire en 2016 ?

Votre commune veut soutenir le citoyen qui rénove ou améliore énergétiquement son logement. Pour cette raison, un nouveau régime de primes rentre en application en 2016. Les anciennes primes ont été adaptées et une nouvelle aide fait son apparition : la prime pour l'isolation du toit.

Les primes énergies

Isolation du toit ou du plancher du grenier

Quand on sait qu'un tiers de l'énergie est perdue par le toit, on comprend mieux pourquoi ce type de travaux est essentiel. De manière à vous aider, la commune vous octroie une prime de 2 €/m² de toiture isolée. La prime est accordée pour les 100 premiers mètres carrés de toiture isolée.

Chauffe-eau solaire

Chauffer son eau sanitaire grâce à l'énergie solaire, c'est possible ! La commune vous accorde une prime de 200 €. Si c'est une installation collective, le montant de la prime sera multiplié par le nombre de logements déservis.

Les primes logements : Vous construisez, rénovez ou transformez en 2016...

Rénovation

Vous devez rénover votre logement : refaire votre toiture, assécher ou stabiliser un mur ou encore éliminer la mэрule. Le montant de la prime varie selon les travaux effectués. La prime peut s'élever à 700 €.

Construction d'un nouveau logement

Bien que la Région ait supprimé cette prime, votre commune souhaite soutenir les jeunes ménages qui construisent leur logement. L'idée étant de permettre à tous de pouvoir accéder à la propriété, vous ou votre conjoint ne pouvez pas être déjà propriétaire d'un autre logement.

La prime s'élève à 750 € et une surprime de 300 € est accordée par enfant à charge. Votre demande doit être réalisée dans les 5 ans et demi à dater de la délivrance du permis d'urbanisme. Vous pourrez effectuer votre demande quand le parement aura été placé et que vous y serez domicilié.

Restructuration

Vous souhaitez rendre vie à une ancienne grange et la transformer en un nouveau logement. Bien que la Région ait également supprimé cette aide, la commune veut vous soutenir dans ce type de projet ! Dans la même optique que pour la prime à la construction, vous ou votre conjoint ne pouvez pas être propriétaire d'un autre logement. Selon le montant des travaux (minimum 5000 € TVAC), la prime varie de 100 à 750 €. Une surprime de 300 € est accordée par enfant à charge.



Commune de
Stoumont

Primes communales "Logement"

		Montant de la prime	Condition d'ancienneté du logement
Rénovation		Maximum : 700 €	Prime subordonnée à l'octroi de la prime régionale ¹
Les travaux éligibles sont les suivants :			
Toit ²	Remplacement de la couverture du toit	2 €/ m ²	Maximum : 150 m ² /an et minimum un versant de toiture
	Appropriation de la charpente	150 €	
Murs	Assèchement des murs - infiltration ou humidité ascensionnelle	2 €/m ²	Maximum : 100 m ²
	Renforcement des murs instables ou la démolition/reconstruction de ces murs	2 €/m ²	
	Remplacement des supports des aires de circulation d'un ou de plusieurs locaux	2 €/m ²	Maximum : 100 m ²
	Elimination de la mэрule ou tout champignon aux effets analogues	150 €	
Restructuration		750 €	Le montant des travaux doit être supérieur à 5000 € TVAc
Transformation d'une grange en nouveau logement		300 € / enfant à charge	
Travaux entre 5000 € et 12 500 € TVAc		100 €	
Travaux entre 12 501 € et 25 000 € TVAc		250 €	
Travaux entre 25 001 € et 50 000 € TVAc		450 €	
Travaux supérieur à 50 001 €		750 €	
Construction		750 €	
		300 € / enfant à charge	

¹ Une des conditions d'octroi de la prime régionale est que le logement doit être occupé comme logement depuis au moins 20 ans. La lettre d'octroi du SPW doit être postérieure au 31 décembre 2015.

² Les travaux de toitures doivent être accompagnés d'une isolation dont la résistance thermique $\geq 4,5$ m²/KW (Condition d'octroi de la prime régionale).



Commune de
Stoumont

Primes communales "Energie"

Travaux économiseurs d'énergie	Montant de la prime		Condition d'ancienneté du logement
Isolation thermique du toit (par le demandeur ou un entrepreneur)	2 €/m ²	Max : 100 m ²	Prime subordonnée à l'octroi de la prime régionale ¹
Chauffe-eau solaire	200 €		Prime subordonnée à l'octroi de la prime régionale ¹

¹ Une des conditions d'octroi de la prime régionale est que le logement doit être occupé comme logement depuis au moins 20 ans. La lettre d'octroi du SPW doit être postérieure au 31 décembre 2015.

Primes régionales et primes communales

Les primes communales sont bien entendues cumulables avec les primes régionales pour autant que le montant des subsides ne dépasse pas 75 % du montant total des factures. Elles sont subordonnées à l'obtention de la prime régionale excepté la prime à la restructuration et à la construction, ces dernières n'étant plus subventionnées au niveau régional.

Comment obtenir la prime ?

Vous pouvez obtenir toutes les informations nécessaires ainsi que les formulaires sur les primes communales et régionales auprès de notre écopasseuse, Martine Grogard.

Les demandes de primes communales sont à rendre dans les 4 mois à dater du courrier d'octroi de la prime régionale. La date du courrier d'octroi doit être postérieure au 31 décembre 2015. Pour la prime à la restructuration et à la construction, les demandes doivent être déposées dans les 5 ans et demi à dater de la délivrance du permis d'urbanisme, celui-ci doit être postérieur au 1er janvier 2011. Réalisez bien une copie des documents que vous renvoyez à la Région car il pourrait vous être utile.

Quand vous déposez le formulaire auprès du Service urbanisme, vous devez être domicilié à titre de résidence principale dans le logement.

Yvonne Petre-Vannerum,
Echevine de l'Energie

Albert André,
Echevin du Logement

Martine Grogard,
Votre écopasseuse
Permanence tous les lundis de 9 à 12h
080/29 26 63 - martine.grogard@stoumont.be

EN 2016, LE BONUS LOGEMENT FAIT PLACE AU CHÈQUE HABITAT

Le Gouvernement wallon a décidé de supprimer le bonus logement et de le remplacer par le chèque Habitat. Ce nouveau système se veut plus juste que le bonus logement qui profitait surtout aux citoyens possédant des revenus élevés.

Le chèque habitat

C'est une réduction d'impôt convertible en crédit d'impôt pour l'achat ou la construction de sa première habitation. Il est d'autant plus important que le revenu est faible. Il tient également compte des enfants à charge.

Quelles sont les conditions d'octroi ?

Il y a plusieurs conditions à respecter, il faut :

- ▶ Avoir un revenu inférieur à 81 000 € : entendu le revenu net imposable repris dans votre extrait de rôle.
- ▶ Acquérir un logement et le financer via un prêt hypothécaire d'une durée minimale de 10 ans
- ▶ Occuper le logement comme résidence principale ;
- ▶ Ne pas être propriétaire, copropriétaire ou usufruitier d'un autre bien et ce jusqu'au 31 décembre de l'année de la conclusion du crédit exception faite d'un bien reçu en héritage.

Quels sont les avantages ?



Le chèque Habitat est un avantage fiscal sous forme d'une réduction d'impôt convertible en crédit d'impôt. Cette nuance a toute son importance car il est accessible aux personnes

ACTUALITES COMMUNALES

LOGEMENT

n'ayant pas de revenu (exemple femme ou homme au foyer). Dès lors elles ne paient pas d'impôts mais elles pourront percevoir le chèque habitat sous la forme d'un versement.

Le chèque habitat est accordé pour l'exercice d'imposition qui suit la conclusion du chèque.

Le montant est octroyé pour une durée de 20 ans et est recalculé chaque année. Il s'adapte donc à l'évolution des revenus de la famille. Il est accordé totalement les 10 premières années puis se réduit de moitié les 10 années restantes.

L'avantage se divise en deux parties :

- ▶ **Un montant forfaitaire** de 125 € par enfant à charge. Il est versé une seule fois par enfant et est reparti entre les deux parents.
- ▶ **Un montant variable** qui est fonction du revenu : plus votre revenu est faible, plus l'avantage sera élevé. Le montant est plafonné à 1520 € maximum (hors forfait enfant à charge). Le chèque habitat est individuel dès lors l'avantage de Monsieur s'ajoute à celui de Madame.

Un exemple est souvent plus explicite : Françoise devient propriétaire et à un revenu supérieur à 81 000 €. Son chèque habitat est donc de 0 €. Après 3 ans, son revenu descend à 65 000 € et ce jusqu'à la vingtième année. Elle obtient alors pendant ces 17 ans, un montant calculé en fonction de son revenu de 65 000€.

Si on prend le cas de Josette et Fabrice qui ont deux enfants. Ils viennent d'acheter une maison. Leur revenu respectif est de

23 000 € et 31 000 €.

Josette aura donc 1495 €/an

Revenu	21.000	23.000	25.000	27.000	29.000	31.000	33.000	35.000	37.000	39.000	41.000
	1.520	1.495	1.469	1.444	1.418	1.393	1.367	1.342	1.316	1.291	1.265

*Vous obtenez donc le montant de **1.495 €***

Fabrice aura 1393 €/an

2 enfants à charge donc $125 € \times 2 = 250 €$

Soit un total de : $250 + 1495 + 1393 = 3163 €$ /an. Montant perçu pendant 10 ans.

D'autres nouveautés pour 2016

Actuellement, le Service public de Wallonie octroie des primes pour rénover ou améliorer énergétiquement son logement. En 2016, il sera possible d'obtenir un prêt (non hypothécaire) à 0 %, l'écopack et le rénopack, pour financer ce type de travaux. Il existera aussi un prêt hypothécaire social, l'Access Pack, pour que les personnes ayant un revenu inférieur à 51.000 €, puissent acquérir leur logement.

Albert André,
Echevin du Logement

Martine Grognard
Votre écopasseuse

COMMISSIONS COMMUNALES

SYMPATHIQUE RÉUNION DES COMMISSIONS COMMUNALES AU CHÂTEAU DE RAHIER LE 28 DÉCEMBRE

Manifestation bien sympathique, la seconde réunion conjointe de différentes commissions communales s'est tenue au Château de Rahier le lundi 28 décembre.

C'était l'occasion, pour les présidents de chaque commission, de faire un bref bilan des activités de l'année écoulée et pour tous l'opportunité de prendre connaissance des actions menées dans les commissions : la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) présidée par M. L'Echevin Philippe GOFFIN et accompagnée par M. Christian COLLIENNE, la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) présidée par M. Bernard GOFFART et accompagnée par Mme Eliane FONTAINE, la Commission Communale de l'Accueil Temps Libre (CCA) présidée par Mme l'Echevine Yvonne VANNERUM et accompagnée par Mme Anne LEJEUNE et le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) présidé par Mme l'Echevine Yvonne VANNERUM et accompagné par Mme Marie-Françoise PERAT.

Cette réunion de fin d'année a également permis à l'administration communale de remercier les membres volontaires des différentes commissions et les agents qui les accompagnent de manière conviviale autour du verre de l'amitié.

Dominique GELIN
Directrice générale





LES INFORMATIONS DU CPAS

LE GROUPE D'APPUI DE PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT (G.A.P.S.)

Il s'agit d'un groupe de discussion et d'action autour de la consommation.

Le groupe de Stoumont se réunit conjointement avec le GAPS de Stavelot ainsi que celui de Trois-Ponts.

Il a pour but de permettre à tous de faire face aux problèmes de gestion de la vie quotidienne comme lire ses factures, établir un budget du ménage équilibré, connaître ses droits et ses devoirs...

Une après-midi tous les 2 mois, des travailleurs sociaux accueillent de manière conviviale les participants et organisent avec eux des animations autour de la consommation et du surendettement avec parfois l'intervention de personnes extérieures comme un avocat, un assureur, un banquier...

Des sorties extérieures sont également proposées : visite d'une exposition, des « Restos du cœur »...

L'accent est mis sur la prévention du surendettement et a donc une action complémentaire avec celle des services de médiation de dettes qui constitue l'aspect curatif de ce surendettement.

La participation à ce groupe de discussion est libre. Vous pouvez contacter l'assistante sociale pour plus de renseignements.

Responsable : Mme Sarah PASTOR, assistante sociale
Tel : 080/29.26.86

COLLABORATION AVEC LA TEIGNOUSE ASBL

Depuis juin 2015, le CPAS de Stoumont collabore avec l'ASBL la Teignouse d'Aywaille en vue de développer l'insertion sociale des bénéficiaires du CPAS de Stoumont.

L'insertion sociale c'est permettre à chacun de trouver ou retrouver une place dans notre société et d'y vivre de façon digne tout en étant reconnu par elle.

Le public

«Il s'agit de toute personne âgée de 18 à 65 ans confrontée ou susceptible d'être confrontée à la difficulté de mener une vie conforme à la dignité humaine. »

Plus précisément, il s'agit des personnes qui ont des difficultés pour faire respecter leurs droits économiques, sociaux et culturels (droit au travail, droit à un logement décent, droit à l'épanouissement culturel et social, droit à la sécurité sociale, à la protection de la santé et à l'aide sociale, médicale et juridique.).

Extrait du décret de l'insertion sociale du 17 juillet 2003

Les objectifs

NOS OBJECTIFS EN TANT QUE SERVICE D'INSERTION SOCIALE (S.I.S.)

ROMPRE L'ISOLEMENT SOCIAL

- ▶ En permettant de tisser de nouveaux liens sociaux ;
- ▶ En favorisant, par exemple, la mise sur pied de « LIEUX DE CONVIVIALITÉ » et d' « ÉCHANGES DE SAVOIRS ».

PROMOUVOIR UNE RECONNAISSANCE SOCIALE

- ▶ En donnant la possibilité aux personnes de prendre de multiples responsabilités et d'endosser des rôles positifs ;
- ▶ En permettant aux usagers d'acquérir, progressivement, un statut valorisant reconnu par le groupe et la communauté.

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE

- ▶ En permettant aux personnes d'échanger et de valoriser leurs propres ressources. Les personnes peuvent ainsi acquérir une image plus positive d'elles-mêmes et reprendre petit à petit confiance en elles ;
- ▶ En les orientant vers le/les service(s) adéquat(s) en fonction des différentes problématiques sociales ou autres qu'elles rencontrent.

PERMETTRE UNE PARTICIPATION SOCIALE, POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

- ▶ S'exprimer, parler de sa vie et réfléchir à des problèmes communs ;
- ▶ S'informer, s'intéresser, afin de pouvoir agir sur ses propres conditions de vie et sur divers projets communautaires ;
- ▶ Être écouté et écouter l'autre ;
- ▶ Rompre avec les tabous et les préjugés faciles. Ne pas juger, critiquer ou rejeter sur la simple base du « oui-dire ».

FAVORISER L'AUTONOMIE

- ▶ En donnant la possibilité au groupe de s'approprier le projet, non pas en tant que spectateur mais en tant que véritable acteur d'une cause.
- ▶ En permettant au public de transposer « l'apport » des activités du SIS dans la gestion de projet de vie et dans le quotidien de chacun et chacune.

Jardin communautaire

C'est QUOI ?

La participation de tout un chacun au jardin communautaire vise la découverte de la nature, le respect de l'environnement, l'approche de la culture de type biologique, le bon usage du compostage ainsi que la cuisine de légumes du jardin.

COMMENT ?

Tout en valorisant les personnes via leur travail au sein du jardin,

nous favorisons les rencontres et les échanges de savoirs.

Table d'hôtes

C'est QUOI ?

Le principe des tables d'hôtes vise la découverte de nouvelles saveurs, le partage d'une tablée conviviale où chacun participe à sa façon : en amenant une recette, en aidant à la préparation du plat, en réalisant les décorations pour les tables, en aidant à faire la vaisselle, ...

La table d'hôtes est un moment d'échanges, de rencontres et de détente où l'on peut se réunir autour d'un repas peu onéreux et équilibré.

COMMENT ?

Nous demandons une petite participation aux frais de 2€50 par personne.

QUAND, OU ?

Elle se déroule 1x/mois à l'école des filles à Stoumont. Prochain rendez-vous le 19 janvier 2016.

Sorties culturelles

C'est QUOI ?

Il s'agit ici de réunir les personnes autour de sorties conviviales, originales et démocratiques. Elles se déroulent généralement une fois par mois. Le choix de la sortie se fait la plupart du temps en fonction de l'actualité culturelle du moment (cinéma, théâtre, expositions, musée,...).

POURQUOI ?

- ▶ Susciter la curiosité et l'envie d'assister à des activités culturelles ;
- ▶ Rendre accessibles financièrement divers lieux culturels ;
- ▶ Informer les personnes sur le contenu de ces activités ;
- ▶ Favoriser la cohésion des groupes et le développement des solidarités ;
- ▶ Tout simplement, se délasser et passer un moment de convivialité.

COMMENT ?

Nous demandons une petite participation aux frais de 1€50 par personne.

QUAND ?

Une fois par mois.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Lionel Renard de la Teignouse Assistant social

04/384.44.60

0473/73.37.92

ou avec le CPAS de Stoumont

080/292684

AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE?

vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- ▶ le gasoil de chauffage
- ▶ le pétrole lampant (type c)
- ▶ le gaz propane en vrac

pas pour :

- ▶ le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville
- ▶ le gaz propane en bonbonne ou le gaz butane en bonbonne

et vous appartenez à une des catégories suivantes :

1^{ère} catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité

- ▶ VIPO ou : veuf ou veuve, invalide, pensionné(e) ou orphelin
- ▶ enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- ▶ chômeur de longue durée (depuis plus d'un an) âgé de plus de 50 ans
- ▶ bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA)
- ▶ bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée
- ▶ bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (RIS)
- ▶ bénéficiaire d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration
- ▶ bénéficiaire du statut OMNIO

et le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2^{ème} catégorie.

2^{ème} catégorie : les ménages à faibles revenus

Le montant des revenus annuels bruts¹ imposables de votre ménage est inférieur ou égal à **€ 17.303,80** augmentés de **€ 3.203,40** par personne à charge².

1 Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.

2 Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à € 3.120,00 (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).

ACTUALITES DU CPAS

INFOS CPAS

3^{ème} catégorie : les personnes surendettées

Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes

et que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

Le montant de l'allocation dépend du type de chauffage, du prix par litre et la catégorie à laquelle vous appartenez.

La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.

Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum.

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de € 210,00.

où et quand introduire votre demande ?

Après du CPAS de votre commune et dans les 60 jours de la livraison.

Permanence au CPAS de Stoumont : le mercredi matin de 9h à 12h.

Le président,
Albert André

Le service social
Ariane Bacquelaine
Christel Houba
Sarah Pastor

SÉCURITÉ

MAISON DE POLICE DE STOUMONT

INFORMATION DE LA MAISON DE POLICE DE STOUMONT

Chers concitoyens,

Recevez tout d'abord nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Alors que la période d'obscurité culmine, je profite de l'occasion pour vous rappeler quelques conseils utiles en matière de sécurisation des habitations (ci-joint).

De plus, nous vous informons que notre Zone de Police comporte un service spécialisé qui peut organiser une visite gratuite de votre domicile et établir une analyse des mesures à prendre. Ce service est coordonné par l'Inspecteur GILARD, basée à l'Hôtel de Police de MALMEDY (080/281870).

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information dans notre Maison de Police (080/281940) selon l'horaire de semaine (8h00-12h00 et 13h00-17h00).

La gestion des quartiers est actuellement occupée comme suit, « géographiquement résumé » :

- ▶ Inspecteur BOUDLET : Chevron (ancienne Commune) - Stoumont « Village » - Naze (grand route)
- ▶ Inspecteur SURETING : La Gleize (ancienne Commune) - Cheneux
- ▶ Inspecteur DEMOITIE : Rahier - Xhierfomont - Lorcé - Targnon - Chession - Naze (Pont > Mignolet)

Les autres membres de la Maison de Police, l'Inspecteur BEAUPAIN et les Inspecteurs Principaux VALGE et NICOLET, sont bien sûr à même de vous répondre en l'absence des agents référents.

Nous allons demander qu'une liste plus détaillée des quartiers soit publiée sur le site de l'Administration communale.

Je vous rappelle également l'existence de notre site internet <http://www.policestavelotmalmedy.be> ainsi que la page **Facebook** de notre Zone, qui peuvent compléter le panel en matière d'information.

Dans un autre registre, je vous demande d'être attentif à l'arrimage de vos chargements sur remorque. Notre campagne à ce sujet révèle encore un certain laisser-aller à ce niveau. Il en est pourtant de l'intérêt/sécurité de tous.

En vous assurant encore de notre disponibilité,

Sincères Salutations,

Pour la Maison de Police de Stoumont,
Jean-François Nicolet
Inspecteur Principal
080281941



DES CONSEILS POUR ÉVITER LES CAMBRIOLAGES

RAPPEL DE QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION.

Protégez votre logement :

- ▶ pensez à la visibilité et à la lumière : installez un minuteur sur vos lampes et faites en sorte que l'éclairage s'allume et s'éteigne à intervalles irréguliers et dans différentes pièces, selon vos habitudes de vie
- ▶ installez un éclairage équipé d'un système de détection de mouvements autour de votre habitation
- ▶ fermez portes (à double tour) et fenêtres, même si vous quittez une pièce ou votre habitation pour quelques instants seulement.
- ▶ faites installer une serrurerie résistant à l'effraction. Un agent en prévention vol peut vous conseiller volontiers et gratuitement à ce sujet
- ▶ renforcez vos portes et fenêtres par des verrous, des poignées à clé
- ▶ ne laissez pas de mot concernant votre absence sur votre porte
- ▶ faites une demande de surveillance gratuite de votre habitation en votre absence. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à votre police locale lorsque vous partez en vacances
- ▶ donnez à votre habitation l'impression d'être toujours occupée
- ▶ vérifiez si votre habitation est visible de la rue et enlevez les éventuels arbres ou plantes qui gênent la visibilité
- ▶ ne laissez pas traîner d'outils ou d'échelles qui pourraient faciliter le travail des cambrioleurs. Fermez à clé votre abri de jardin
- ▶ pensez éventuellement à installer un système d'alarme
- ▶ ne communiquez pas votre absence sur les réseaux sociaux
- ▶ ne mentionnez aucune adresse sur les sites de funérailles

Protégez vos biens :

- ▶ dissimulez les objets attrayants et faciles à emporter, comme les bijoux, GSM, matériel vidéo, ordinateurs et autres appareils électroniques de valeur
- ▶ placez vos bijoux et valeur en lieux sûrs (coffre personnel ou coffre à la banque)
- ▶ ne concentrez pas en un seul endroit (souvent hall d'entrée) les portefeuilles, clés de voiture, clés de maison, etc
- ▶ répertoriez vos objets de valeur. Faites une liste reprenant les numéros de série, les caractéristiques et photographiez les
- ▶ ne mettez pas sur votre trottoir l'emballage de votre nouvelle télévision à écran plat. Les cambrioleurs comprendraient ainsi qu'il y a quelque chose à voler chez vous

Détectez les cambrioleurs :

- ▶ jetez un œil sur l'habitation de vos voisins et signalez sur-le-champ tout agissement suspect aux services de police, au numéro 101.
- ▶ notez le numéro de plaque et la marque de tout véhicule suspect, puis communiquez ces informations à la police en formant le 101

D'avantage d'informations peuvent être obtenues sur le site www.besafe.be ou auprès de votre conseiller en prévention vol.

Sur simple demande par téléphone 080/281870, un conseiller en prévention vol se rend à votre domicile pour vérifier que votre habitation est correctement sécurisée contre le cambriolage. Il pourra vous conseiller notamment sur le renforcement des portes et des fenêtres et vous donner d'autres recommandations pour diminuer le risque de vol.

La zone de police Stavelot-Malmedy

ECONOMIE

LISTE DES COMMERCES

COMMERCERS, RESTAURATION, ARTISANAT, ENTREPRISES ET SERVICES

Accueil d'enfants – crèche	Maison «il était une fois...», Chevron 122 NEW! Maison les Stoupetits, Chevron 47	0494/21.45.63 0494/39.80.51 0491/44.65.16	
Activités équestres	Asbl équilibre, Roua 26 Le relais de la Vecquée, Cour 17 « Mount 'n' Muse », Leyden G., Lorcé 76 « Le Fagotin », Route de l'Amblève, 56 Val de Lienne, Neufmoulin 27	0472/01.11.97 0471/46.08.90 080/33.00.78 0495/82.32.42 080/78.63.46 086/36.76.70	gaby@mount-n-muse.com info@fagotin.be
Alimentation	Le P'tit BM La Gleize 28 NEW! La Pom, Moulin du Ruy56 NEW!	080/78.57.12 0477/24.21.02	
Animation pour enfants	Le Fagotin, Route de l'Amblève 56	080/ 78.63.46	info@fagotin.be
Antiquités	Brismée R., Chevron 10 Hansenne P., Rahier 78 Mombaerts D., Rahier 105	086/43.38.84 080/78.53.22 080/78.61.51	mfperat@skynet.be
Architectes	APSiS, Neuville 333 Dumez Ph., Heilrimont 6 Legros O., Rue de l'Eglise 4 Tellier M.-H., Bierleux-Bas 7	086/43.31.07 080/78.61.91 080/78.65.50 080/78.50.01	apsis@skynet.be architecte.dumez@skynet.be mh.tellier@skynet.be
Assurances	Hallet P., Gare de La Gleize 9	080/68.41.56	
Autos-Electricité	Electro Services Cars, Chevrouheid 4	080/78.60.62	
Bâtiments (entreprise de)	Chanson C., Roua 40 JMD Entreprise, Route de l'Amblève 83, Stoumont J S Construction, Andrimont 9 Lambotte D., Chauveheid 76 Resimont P., Chevron 95 Swinen D., Forges 72 Tromme J., Neufmoulin 6	080/68.51.48 080/78/60/70 080/88/55.02 0474/97.82.06 086/43.41.79 086/43.39.39 086/43.34.93	
Bois de chauffage-Pellets-Bûches compressées	Lahaye D., Neuville 51 Thonus J., La Lienne 52	086/43.36.82 080/78.58.08	lahayegranits@skynet.be
Boulangerie	Bourotte D., Route de l'Amblève 65	080/75.57.14	
Bureau d'études – énergie	Etudes de K – Paris M., Chevron 13	0498/66.49.20	etudes.k@skynet.be
Carrières	Carrière Heid des Forges, Forges 20 Lahaye Granits, Neuville 51	086/43.56.01 086/73.36.82	lahayegranits@skynet.be
Carrosseries	Neuville M., Route de Spa 15 André M., Neufmoulin 52	080/78.62.92 0475/26.04.32 086/43.30.17 0477/23.09.25	michel.neuville@outlook.com marc.andre@freebel.net
Chapeaux	Les Chapeaux Léann, Chevron 13	0495/65.22.24	le.ann@skynet.be
Châssis	Lejeune C., Route de l'Amblève 22 Schulz M., Roanne 20 Tousset P., Neuville 36	0476/31.51.00 0495/85.88.67 086.38.88.28	lejeune.clement@skynet.be michel.schulz@skynet.be p.tousset@skynet.be
Chauffage-Panneauxsolaires	Giecewicz C. & Fils, Cheneux 17 Vertcour A., Bierny 17	080/78.53.03 0474/91.44.71	claudiegiecwicz@hotmail.fr
Coiffure	Coiffure Gaspard F., Village 20, Stoumont Potelle K., Forges 47	080/78.56.06 086/32.34.86	fredty.gaspard@skynet.be
Comptabilité	Brandt S., Monthouet 11 Fiduciaire Dewez R., Hasoumont 15	080/78.62.39 080/78.51.80	
Communication	Cemix Sprl, Pauquay P., Chession 75 Communications BVBA, Custers J., Neufmoulin 12	080/78.63.53 086/45.59.95	joost.custers@jc-communications.com
Coordinateurs de sécurité	Legrand A., Village 38 Etudes de K, Paris M., Chevron 13	0476/56.17.91 0498/66.49.20	
Coursdecuisine&événements	Neyskens J., Moulin du Ruy 27	0489/56.57.57	info@vivacook.be
Couture+cours	Mademoiselle Cathy, Lefort C., Bierny 27	080/39.99.60- 0494/13.31.94	mademoiselle.cathy@skynet.be
Cuisines équipées	Lejeune C., Route de l'Amblève 22	0476/31.51.00 080/86.45.65	lejeune.clement@skynet.be
Décoration	Intérieur à la Campagne, Exbomont 31 Sprl Bontems Photos, Frames L.-A., Roanne-Coo 44	0495/79.20.06 0476/90.57.26	contact@lilianneframes.com

ECONOMIE

LISTE DES COMMERCES

Dentistes	Hugo P., La Gleize 45 Piron P., Route de l'Amblève 47	080/51.17.77 080/78.60.91	
Docteurs en médecine	Hansoul S. (pédiatre), Ruy 53 Hotermans A., Route de l'Amblève 17 Ivanov A., Route de l'Amblève 112 Mouvet B., Targnon 15	0473/25.88.58 0473/52.19.97 080/78.63.41 080/78.55.59	
Eaux	Bru-Chevron, La Bruyère 151	086/43.33.37	
Eclairages (appareils d')	Abyss-Night, Borgoumont 93	0497/72.91.67	
Economie d'énergie-services	ACE-LG-Hansoul-Tahir L. et G., Borgoumont 50	0475/80.75.92	peb.pae.certifenergy@gmail.com
Electricité	Bodeux J. & Fils, Rahier 7 FL Electricité, Bierny 52 Habran J., Chession 63/3 Marquet Ph., Andrimont 50 Crémer J.-P., route de l'Amblève 50	0476/77.05.71 0497/45.90.91 0496/31.84.54 080/78.58.54 0495/27.78.63	jose.bodeux@skynet.be julien.habran@gmail.com cremer.electro@swing.be
Electroménagers (appareils)	Crémer J.-P., Route de l'Amblève 50 Bodeux J. & Fils, Rahier 7	080/78.54.67 080/78.55.01	cremer.electro@swing.be jose.bodeux@skynet.be
Entraîneur personnel	Tessari F., Route de l'Amblève 60 NEW!	0471/59.79.65	fabrice.tessari@hotmail.com
Esthétique	Coiffure Gaspard F., Village 20	080/78.56.06	freddy.gaspard@skynet.be
Experts - Général	Marin R., Borgoumont 83	0477/48.26.06	
Experts agricoles et forestiers	De Harenne C.A., Froidcour 15	080/78.55.10	
Fleuriste	Au jardin d'Adelaide, Habémont 22	086/43.40.09	
Friterie ambulante	Friterie Livet-Jacquet R., La Liègne B	080/78.56.84	
Garages	André M., Neufmoulin 52 Marcotte M., Route de l'Amblève 94 NEW! Gillet A., La Gleize 67	086/43.30.17 0497/30.07.99 080/78.57.63	marc.andre@freebel.net andre.gillet.lagleize@dealer.renault.be
Géomètres-experts	Werner J., Route de l'Amblève 71 Blaise J.-L., rue de l'Eglise 23	080/78.59.80 0474/99.03.85	jlb.lagleize@skynet.be
Hypothérapie	L'Autre Emoi - Kuypers J. et Gordenne Ch., Roannay 3	0474/19.37.396 0491/61.09.70	lautreemoiasbl@gmail.com
Illustrateurs	Counhaye G., Froidville 33	080/78.63.28	
Immobilier	Home s'8, Lorcé 86 Schmitz T., La Gleize 62 NEW!	080/67.26.74 087/27.51.66	thierry.schmitz@scarlet.be
Industries	Deflandre Industrial's Zoning, Zoning industriel, Stoumont	080/78.63.68	
Infirmières	Bun S., Route de l'Amblève 14 Garsou N., Chession 75 Wuidar C., Xhierfomont 33	080/86.28.82 0474/97.18.72 0474/77.98.04	
Informatique	CBS, Ruy 38	080/78.53.93	
Ingénieurs (conseil)	Dorco, Chession 43	080/78.51.89	contact@dorco.be
Internet, intranet	Loquet B., Ruy 48 NH3, Roua 26	080/21.60.99 0475/57.48.68	
Isolation	J S Construction, Andrimont 39	080/88.05.52	
Jardins (Aménagements et entretien) / exploitations forestières	Clesse John, Moulin du Ruy 17 de Harenne R., Chevron 100 Delfosse C., Meuville 6 Delrez B., Route de l'Amblève 30 Dumez M., Ruy 66 Emplit D., Moulin du Ruy 61 Hemmerlin F., Chevron 20 Kepenne J., Picheux-Bas 18 NEW! Manguette D., Hasoumont 44 La Gleize Peters A., Monthouet Rennotte A., Chession 77 Van Bogget M., Andrimont 24	0495/54.94.91 0479/43.62.23 0476/84.42.86 080/78.55.14 080/78.53.26 0478/76.87.23 080/78.53.48 086/43.47.49 0478/58.54.55 080/78.61.86 0498/25.1043 0476/59.75.85 0473/87.02.64 0496/05.46.28	rdeharenne@outlook.com jard-in@skynet.be kepenne.julien@hotmail.com manguette@skynet.be rennotte@hotmail.com michel@bucheron.be
Jeux vidéo et consoles	D'Scratch, Lorcé 86	080/67.26.74	
Jouets-réparations	Pianezze Angelo - Ecole des Filles, village Stoumont	0476/43.48.89	angelo-pia@hotmail.be
Kiné	Burelli V., La Gleize 24/1 Damblon, Lorcé 4 Gouders L., Village 1 Masuy Luc, Borgoumont 19 Nissen P., Neufmoulin 7	0475/61.44.11 0478/20.98.36 0493/65.41.40 080/78.58.63 086/43.46.82	laurencegouders@hotmail.com lucmasuy@skynet.be
Logopèdes	Renckens J., Gare de La Gleize 3 Truc Marie-Claire, Village 8 NEW!	0496/43.60.85 0494/44.28.09	jennyfer-renckens@hotmail.com

ECONOMIE

LISTE DES COMMERCES

Marbres, Granits & Pierres naturelles	Lahaye Granits, Neuville 51	086/43.36.82 0495/28.61.54	lahayegrans@skynet.be
Maréchaux-ferrants	Moureau E., La Lienne 3	080/78.59.77	
Massage, bien-être	Coiffure Gaspard F., Village 20 Barbette F., route de l'Amblève 47	080/78.56.06 080/78.60.91 0479/45.93.38	Freddy.gaspard@skynet.be Frederique.barbette@skynet.be
Matériel agricole & horticole & forestier	Constant & Fils, La Gleize 35 Servaty R., Moulin de Rahier 18	080/78.54.84 080/64.7.0.72	info@etsconstant.com r.servaty@skynet.be
Médecines douces	Doignie I., Chession 34	0492/31.89.72	isabelle@cfmd.eu
Menuiseries	Bonivers T., Neuville 74 Brismée R., Chevron 10 Craninx J.-M., Rahier 124 Dejardin G., Roua 8 Gerard J., Hassoumont 19 Schulz M., Roanne 20 Servais P., Rahier 104 Servaty J.-P., Froidville 36 Simon B., Moulin du Ruy 102	086/32.18.52 0493/08.33.85 080/78.50.40 0473/93.45.14 0496/51.11.19 0495/85.88.87 080/78.58.87 080/78.59.03 080/78.59.11 0473/22.07.39	thierry.bonivers@hotmail.com ghislaindejardin@gmail.com julengerardmenuiserie@hotmail.fr michel.schulz@skynet.be jeanpierreervaty@skynet.be bruno@menuiseriesimon.com
Motos-vélos-réparations	L.R.S., Lagamme J., route de Spa 3	0496/93.17.66	julienlagamme@hotmail.com
Nature	Attire d'Ailes- Mauhin F., Lorcé 42	0498/15.26.10	francis.mauhin@gmail.com
Parquets	Schulz M., Roanne 20	0495/85.88.87	
Pédicures	Coiffure Gaspard F., Village 20 Fels P., Cheneux 21	080/78.56.06 0474/76.63.12	freddy.gaspard@skynet.be
Peinture	Lejeune C., Route de l'Amblève 22 Lejeune Ph. & Fils, Roua 16 de Harenne L., Beauloup 6	0478/21.53.42 0478/21.53.42	Lejeune.clement@skynet.be info@pldecor.be l-deharenne@skynet.be
Pension de famille	Résidence-Service, Genin J., Route de Spa 54	080/78.51.15	jean.rita@skynet.be
Pharmacie	Choffray A., route de l'Amblève 28	080/78.55.21	
Plafonneurs	J S Construction, Andrimont 39 Josse J., Targnon 41	080/88/05.52 0499/35.06.01	NEW! josuahjosse@hotmail.com
Portes de garage	Schulz M., Roanne 20 Tousset P., Neuville 36	0495/85.88.67 0477/58.83.17	michel.schulz@skynet.be p.tousset@skynet.be
Produits du terroir	La bière 44, La Gleize 33 Le fromage li blanc coucou des prés (Ferme Cou-nasse), Chauveheid 47 Le Jus de Pomme du Moulin du Ruy, Ramos P., Andri-mont 19 Le miel des ruchers de la Lienne, Livet J., Route de la Lienne 9 Les moutons de la bergerie de Neucy, A. Wendrickx, Neucy 12 Le pain au levain, Boulangerie Bourotte D., Route de l'Amblève 65 Paniers garnis (légumes), Bierleux-Haut 16	086.34.52.27 080/78.56.84 080/78.56.84 086/38.99.48 080/78.57.14 080/78.56.26	NEW! info@la44.be
Psychologue	Davenne J., Ruy 30/2 Legros S., rue de l'Eglise 2 Thomé L., Xhierfomont 53	0472/84.09.74 0495/35.61.72 0485/05.05.01	joulia005@hotmail.com thomelaurence@gmail.com
Ramonage	Giecewicz C., Cheneux 17	080/78.53.03	claudie.giecewicz@hotmail.fr
Réfrigération	Berton H., Village 85, Stoumont	080/78.52.64	
Rénovation de façades	SPRL Grolet J.-M., Habiémont 45 de Harenne L., Beauloup 6	0478/61.94.08 0478/21.53.42	jmgrolet@hotmail.com l-deharenne@skynet.be
Restaurants/brasseries	La Vieille Forge, Les Forges 51 Le Relais de la Vecquée, Cour 17 Le Relais des pêcheurs, Neufmoulin 54 Le Vert de Pommier, La Gleize 17 Porte de La Lienne, Gare de Stoumont 1 Zabonprés, Gare de Stoumont 3	086/43.31.60 0471/46.08.90 086/45.61.11 080/78.61.83 080/42.07.42 080/78.56.72	lerelaisdespecheurs@hotmail.fr zabonpres@skynet.be
Sablage	Grolet J.-M., Habiémont 45	086/43.35.18	
Sanitaires	Giecewicz C. & Fils, Cheneux 17 Lejeune Y., Moulin du Ruy 11 Vertcour A., Bierny 17	080/78.53.03 080/78.56.12 0474/91.44.71	claudie.giecewicz@hotmail.fr

ECONOMIE

LISTE DES COMMERCES

Service traiteur – restauration	A l'Eveil des Sens-Donoux T., Habiémont 41 Le relais des pêcheurs, Neufmoulin 54 Migliore A., Route de l'Amblève 110 Neyskens J., Moulin du Ruy 27 Remacle J.-F., Hasoumont, 71/10	0498/24.75.41 0475/52.66.17 0494/76.38.16 0489/56.57.57 086/40.05.24	loladoneux@hotmail.com lerelaisdespecheurs@hotmail.fr info@auxfruitsdemapassion.be info@vivacook.be cuisinedomaine@hotmail.com
Solariums	Coiffure Gaspard F., Village 20	080/78.56.06	freddy.gaspard@skynet.be
Sonorisation	S.L.S Live, Bierny 12	0475/69.61.52	
Sports – Détente – Loisirs	Salsa Kara EDEI- Droubly A., Moulin du Ruy 14 Bob's Gym- Hendricks R., Moulin du Ruy 13 Bodyconcept training- Tessari F., Route de l'Amblève 60 Golf Champêtre - Monville M., Village 71	0484/51.60.60 0497/06.08.61 0491/30.73.27 0497/15.10.82	infos@salsakara.be bobs gym@hotmail.com fabrice.tessari@bc-training.be info@fermemonville.be
Terrassements	Lambotte D., Chauveheid 76 Servaty Ph., Bierleux-haut 7	0474/97.82.06 080/78.66.18	
Théâtre	Dubois E., La Gleize 29 NEW ! Malet M., Moulin du Ruy 55 Vrancken M.-L. Laruche J.-P., Chauveheid 28/1	0495/50.76.65 080/75.21.42 0495/127.688 080/64.36.60 0485/85.75.08	michmalet@gmail.com xyxtheatre@yahoo.fr
Thérapeute	Bureau J., Andrimont 13 NEW !	0499/40.67.83	bureaujacqueline@skynet.be
Toitures	France P., Moustier 15 Bonivers T., Neuville 74	080/78.53.55 086/32.18.52 0495/88.46.94	thierry.bonivers@hotmail.com
Tondeuses	Constant & Fils, La Gleize 35	080/78.54.84	
Tourisme	Office de tourisme de Stoumont, Route de l'Amblève 45 Plein G., Andrimont 42 Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize, rue de l'église 7 Pour les hébergements touristiques, consulter le site	080/29.26.80 080/51.19.91 080/78.53.32 www.stoumont.be	office.tourisme@stoumont.be gaetan.plein@skynet.be info@lagleize.be OngletTourisme/Gitesetcampings
Traducteurs	Boniver C., Rahier 132 Klinkenberg B., Forges 15 Teller M., Chevron 32 Leyden G., Lorcé 76	080/39.80.18 086/40.16.61 086/43.47.29 080/33.00.78 0495/82.32.42	
Transports	Dinsart C., Neucy 12 Creppe P., Habiémont 20	086/38.99.48 086/43.34.41	
Travaux en hauteur	Altitude Works, Village 62 Art & Voltige, Moulin du Ruy 50	0498/52.37.47 080/78.65.60	
Vanniers	Bernard J., Route de Spa 9 Brimioul J.-P., Chauveheid 100 NEW !	080/78.55.18 0496/27.72.61	
Vérandas	Schulz M., Roanne 20 Tousset P., Neuville 36	0495/85.88.67 086/38.88.28	
Vétérinaires	Delnoy M., La Gleize 62 Dester A., Village 3 Caudron I., Exbomont 34 (chevaux, poneys et ânes) Gilleman J.-L., Cheneux 8 Lambotte J.-L., Chauveheid 91	080/78.52.20 080/78.52.20 0475/750.901 080/78.50.39 086/43.41.19	martine.delnoy@cl-solutions.be icaudron@busmail.net

N'hésitez pas à nous communiquer tout changement de coordonnées ou toute nouvelle activité !

Contact : Odile Troch - odile.troch@stoumont.be - 080/29.26.67

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ARMANCE ET LA COMMUNE DE STOUMONT : 10 ANS D'AMITIÉ

Discours prononcé par le Bourgmestre et l'Echevine du Jumelage

Messieurs les Maires, Monsieur Bataille, Monsieur Brunet,
Madame l'Echevine du Jumelage, Yvonne,
Mesdames, Messieurs, les conseillers municipaux et
communaux,
Messieurs les Présidents des Comités de jumelage, Jean,
Etienne,
En vos titres et avec toutes vos qualités,

Chers amis du Val d'Armance et de Stoumont,
Chers vous tous,

Au nom de la Commune de Stoumont, nous sommes
particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui,
en cette salle 'La Vallonia' de Moulin du Ruy, pour fêter
ensemble 10 années de rencontres régulières, qui ont forgé de
profonds liens d'amitié et d'estime réciproques entre nos deux
communautés de vie.

En juillet 2005, notre ami Jean Lebrun écrivait ceci dans
le numéro 33 de notre bulletin communal : « Stoumont,
aux premières lueurs du matin. Un car. Autour du car, une
cinquante de personnes. Et voilà le tableau initial d'une
grande saga, dont le premier acte s'est déroulé ce WE des 9 et
10 juillet et dont l'épisode suivant (« Jumelage : le retour) est
programmé les 20 et 21 août prochain, lorsque nous recevrons
chez nous, nos nouveaux amis d'Ervy. Quant aux chapitres
suivants, que nous espérons innombrables, ils restent à écrire
par chacun d'entre nous, chacun d'entre vous, gens d'Ervy et
gens de Stoumont. »



Été 2005 – été 2015 : 10 ans déjà !
10 années d'amitié profonde !

Si nous étions unis par le mariage, nous évoquerions l'étain ... !

Je laisse le soin à Yvonne de nous retracer les grandes étapes de
la naissance de notre rencontre :

C'est à l'occasion d'un vernissage à la Halle d'Ervy, qu'au cours
de l'année 2004, Jean Thuriez propose à Monsieur Fresnais,
Maire et Président de la Communauté de Communes du Val
d'Armance, la création d'un jumelage. Son objectif étant

d'apporter une nouvelle animation et une ouverture sur le
monde.

Jean-Pierre Fresnais accueille la proposition avec intérêt et lui
suggère de contacter Madame Gibier (qui tient le magasin de
presse à Ervy). Elle a en effet évoqué la même idée ...

Le 13 novembre de la même année, l'initiative est lancée par
Jean, avec le soutien de Corinne Gibier.

Des recherches sont lancées, tant auprès de l'Ambassade de
Belgique qu'auprès de la Région Wallonne. Il semble, qu'à ce
jour, ils en attendent toujours les réponses ...

En décembre, Monsieur Moreau rejoint l'équipe. A partir de
l'Office de Tourisme d'Ervy, il poursuit les recherches.

Le 17 décembre 2004, la Maison du Tourisme d'Ourthe-
Amblève informe que la Commune de Stoumont n'est pas
encore jumelée.

Il n'en faut pas plus à Jean pour prendre contact avec Stéphan
Godart, secrétaire communal ad interim, qui lui réserve un
accueil chaleureux.

L'affaire est entendue. Le 18 janvier 2015, avec l'accord de
la Communauté de Communes du Val D'Armance, Robert
Cassemiche et Jean Thuriez se déplacent à Stoumont et y
rencontrent le Bourgmestre, José Dupont.

Le 22 février, une délégation stoumontoise est reçue en retour,
à Ervy. Le projet est entériné.

Le premier voyage des Stoumontois à Ervy est programmé le 09
et 10 juillet 2005.

Le premier déplacement des Champardennais à Stoumont
s'effectue les 20 et 21 août lors des 48 heures de La Gleize.

Une charte d'Amitié et de Collaboration entre la Communauté
de Communes du Val D'Armance et les Entités de Stoumont est
signée en double exemplaire à Ervy-le-Chatel, le 9 juillet 2005 !

Nous voudrions adresser nos vifs remerciements à celles et
ceux qui sont à l'origine de ce lien qui nous unit ainsi qu'à
toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de nos relations,
tout au long de ces 10 années, de réels moments de partages,
de découvertes, d'authenticité et de convivialité !

Et ceux-ci ont été nombreux. Sans vouloir être exhaustifs,
nous citons : nos 12 échanges officiels, diverses expositions
d'artistes à Ervy et à Stoumont (peintures, chapeaux, ...), des
expositions d'objets du folklore et de tradition (les costumes de
Tchantchés et Nanesse, masques et costumes carnavalesques,
marionnettes liégeoises, ...), notre participation à la foire
aux livres, l'organisation d'un repas liégeois à Ervy, vos
participations successives au marché de Noël et salon des
saveurs à Stoumont, une animation de la soirée médiévale,
les retrouvailles des jumelages franco-liégeois et plus récemment
l'exposition franco-belge sur la Grande Guerre et l'exposition
sur Georges Simenon, ...

Mais aussi, une Rue de Stoumont à Ervy, des plaques
symbolisant notre rapprochement et un Magnolia à Stoumont,
la BD et le Tee-shirt du 5è anniversaire, les intronisations de
Jean-Pierre Fresnais et de Jean Thuriez par la Confrérie des
Magneüs d'Makêye de La Gleize, ... des joies mais aussi des
peines partagées auxquelles s'ajoutera la surprise que nous
vous avons réservée pour l'apéro.

JUMELAGE

JUMELAGE

Tout cela, sans compter tous les échanges informels qui font de notre jumelage ce qu'il est aujourd'hui !

En effet, nombreux sont ceux qui, parmi vous, n'attendent pas ces rencontres officielles pour communiquer, échanger, partager et organiser de discrets déplacements ...

Oui, notre jumelage est avant tout une rencontre entre des citoyens, entre deux communautés, entre deux histoires, entre deux cultures, ... riches de leurs différences et de leurs complémentarités.

Si notre jumelage a de l'avenir, c'est grâce à ce que vous lui apportez chacune, chacun aujourd'hui et à ce que vous lui apporterez demain !

Notre jumelage vit par et à travers vous. Nous vous encourageons toutes et tous à créer un contexte propice à la naissance de vocations, gage de pérennité. Ce sont les femmes et les hommes de nos communautés respectives qui lui donnent vie et consistance.

Ce 10^e anniversaire n'est pas un aboutissement en soi mais bien un élan pour nos relations futures.

Gageons que demain, celles-ci s'intensifieront toujours plus, offrant ainsi à notre jumelage toute la dimension qu'il mérite !

Chers amis du Val d'Armanche, chers amis de Stoumont, simplement merci pour votre présence. Merci de partager à nos côtés ce moment et cette émotion particulière.

Et n'oublions qu'Alfred De Musset a dit : « il n'y a pas de bonne fête sans lendemain »

Profitons de l'instant présent et sans plus attendre, entonnons tous ensemble, joyeux anniversaire, joyeux anniversaire,

Yvonne Vannerum
Echevine du Jumelage

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Discours prononcé par le Président du Jumelage

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Le comité de jumelage est très heureux de vous accueillir en cette magnifique journée qui marque le dixième anniversaire de notre amitié. Et oui, 10 ans déjà...

10 ans que fut officiellement scellée la décision de jumelage entre la communauté de communes du Val d'Armanche et la commune de Stoumont.

Tout anniversaire est un symbole. Un dixième anniversaire est un symbole de création et d'unité mais également de souvenir.

Je voudrais en ce jour d'anniversaire avoir une pensée pour des participants de la première heure et aujourd'hui disparus, Mesdames Roussel et Metzger et Messieurs Cassemiche et Bourdon.

Le nombre 10 est aussi symbole de nouveautés.

Nous accueillons de nouvelles familles de part et d'autre de la frontière. Nos amis français étoffent leur groupe par la présence de Monsieur Daniellou, Mesdames Deraeve, Godfurnon, Bertherand et Madame et Monsieur Richeburg.

Par la même occasion, souhaitons la bienvenue aux nouveaux représentants de la commune de Stoumont, Messieurs et Mesdames Cornille et Thomas.

Ce vendredi, lors de votre arrivée, vous avez été accueillis à l'ancien château de Rahier par le traditionnel verre de l'amitié lors duquel un badge commémorant ce dixième anniversaire vous a été remis.

Les activités de la journée du samedi ont été laissées à l'appréciation des familles d'accueil, ceci faisant suite à une demande de ces dernières.

Et aujourd'hui, nous sommes réunis pour une journée qui va clore ce week-end de dixième anniversaire.

Un souvenir individuel va vous être remis au nom du comité du jumelage de Stoumont. Afin de marquer cet anniversaire, nous avons fait élaborer par un artisan local un breuvage digne des Gaulois que nous sommes.

Vous aurez compris que dans notre pays, du sud au nord, nous adorons une boisson aux composants naturels connue sous la dénomination commune de : bière.

Le comité de jumelage de Stoumont s'est réuni à plusieurs reprises pour porter ce projet jusqu'à sa réalisation.

Blonde, brune, ambrée ? Le choix du type de bière fut relativement facile. Nous avons opté pour la couleur rousse. Les bières ambrées rassemblent une grande variété de saveurs riches et agréables à l'image de nos rencontres.

Ensuite, pendant que notre brasseur local se mettait à l'ouvrage pour la création d'une recette typique, nous nous sommes penchés sur le nom à donner à ce divin breuvage.

Sur proposition d'Yvonne, Echevine du Jumelage, nous nous sommes mis d'accord sur sa proposition qui était bien évidente à nos yeux, à savoir «La jumelée». Ce nom a été mis en couleur par un illustrateur local qui nous a réalisé un dessin rappelant le côté festif de notre amitié.



HISTOIRE

JUMELAGE

Dans quelques instants, vous allez pouvoir déguster le résultat d'une cogitation qui aura duré plus d'un an. Ce précieux breuvage vous sera servi avec en accompagnement un fromage fabriqué par un artisan local.

Pour terminer, je voudrais remercier diverses personnes dont le travail a permis l'organisation de ce week end :

Un grand merci à Monsieur le Bourgmestre Didier Gilkinet et Madame l'Echevine Yvonne Vannerum pour le soutien financier, administratif et logistique, ainsi qu'au personnel communal,

Merci aux membres du comité pour leur investissement pour le bon déroulement des diverses manifestations tout au long de l'année,

Merci à tous les bénévoles qui se dévouent pour la bonne organisation de ces festivités,

Merci à la brasserie 44 pour l'élaboration de notre bière « La Jumelée »,

Merci à Monsieur Olivier Pirnay pour la réalisation artistique de l'étiquette,

Merci à Monsieur Counasse, producteur artisanal, pour son fromage « La roue stoumontoise »,

Merci à vous tous pour votre présence en ce jour d'anniversaire qui j'en suis certain restera gravé dans nos mémoires.

Selon la célèbre bande dessinée «Astérix et Obélix», toute aventure se termine par un festin. Faisons honneur à cette tradition gauloise. Je vous invite donc à l'apéritif qui inaugure nos agapes annuelles.

Vive le Val d'Armanche,

Vive Stoumont

Etienne Gelai
Président du Jumelage

LA JUMELÉE, LA BIÈRE DU 10^È ANNIVERSAIRE !

A l'initiative du Comité et à l'occasion du 10^è anniversaire du jumelage (2005-2015) entre la Commune de Stoumont et la Communauté de Communes du Val d'Armanche, située en Champagne-Ardennes, la « Jumelée » a été brassée et embouteillée par une brasserie locale, la Brasserie de La Gleize (www.brasserieedelagleize.com).

Avec sa robe ambrée, la « Jumelée » est à l'image des liens qui se sont tissés entre les deux Communautés depuis 2005 : authentique, dense et savoureuse.

Fabriquée à base d'eau, de malte d'orge, de houblon et de levure, la « Jumelée » est une bière refermentée en bouteille, sans adjonction de sucre.

Son étiquette a été réalisée gratuitement par un illustrateur local, Olivier Pirnay de Moulin du Ruy (www.olillustrateur.be). Qu'il en soit ici à nouveau remercié.

A déguster inmanquablement entre amis !

La « Jumelée » est disponible à l'Office du Tourisme de notre Commune.



Didier Gilkinet
Bourgmestre

Yvonne Vannerum
Echevine du Jumelage



HISTOIRE JUMELAGE

ERVY-LE-CHATEL : FÊTE DE LA GASTRONOMIE - 2^e ÉDITION

Le samedi 26 septembre, une petite délégation de Stoumontois a participé, sous un soleil radieux, à la deuxième édition de la Fête de la Gastronomie, organisée à Ervy-le-Chatel.

Une belle opportunité de promouvoir des produits locaux tels les fromages de la Fromagerie Counasse, les viennoiseries de la Boulangerie Bourotte, le jus de pommes, la « Mouloise » et le « P'ti Molin » de l'Asbl La Vallonia ainsi que la « 44 » sous ses robes diverses et autres charcuteries proposées par le Brasserie de La Gleize.

Une belle occasion également de retrouver de nombreux amis du Val d'Armanche !



Didier Gilkinet



TOURISME TOURISME

LA MAISON DU TOURISME DU PAYS D'OURTHE-AMBLÈVE & LE GREOA

Une réforme des Maisons du Tourisme est actuellement en cours. L'objectif visé est de diminuer leur nombre de moitié en Région wallonne pour rationaliser ce secteur. Le but est à la fois d'éviter la dispersion des moyens humains et budgétaires, mais aussi de mieux rencontrer les besoins touristiques avec des Maisons du Tourisme plus fortes.

La commune de Stoumont se trouve à la frontière de plusieurs bassins de vie et en bordure de territoires couverts par différentes Maisons du Tourisme. Dans ce contexte de réforme et de remaniement, notre Collège communal a réaffirmé son adhésion à la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Ambève. Celle-ci offre en effet plusieurs atouts non négligeables.

Notre Maison du Tourisme dépend du Groupement Régional Economique d'Ourthe-Ambève (GREOA - organisme gestionnaire). Cette structure regroupe actuellement 13 communes membres. Son action n'est pas seulement touristique ; le GREOA a également pour objectif d'assurer la défense, le développement et la promotion des intérêts économiques et sociaux sur l'étendue de son territoire. Cet organe mène aussi des activités dans le domaine de l'aménagement du territoire (accompagnateur de PCDR) et de l'environnement.

Le GREOA dispose de nombreuses ressources et compétences en interne (service infographique, service cartographique, traducteurs, ingénierie touristique...), et se



montre particulièrement actif dans la recherche de fonds indispensables au développement de notre territoire. Ainsi, en 2014, le GREOA a obtenu une subvention en vue de réaliser une recherche-action visant le développement d'une filière agro-écologique. Grâce à celle-ci, une coopérative à finalité sociale baptisée « Les Compagnons de la Terre » a vu le jour en janvier 2015 et vole maintenant de ses propres ailes. Dans le cadre de la programmation FEADER 2014-2020, le GREOA s'est aussi positionné en qualité de promoteur d'une candidature de GAL (Groupe d'Action Locale Ourthe-Vesdre-Amblève). Le dossier, introduit en février 2015, n'a pas été retenu mais sera redéposé lors du prochain appel à projets (le 11 mars 2016).

De 2012 à 2014, un budget de 756.500 euros, financé à 80% par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et la Wallonie a été consacré à diverses actions visant à promouvoir l'identité et les spécificités des 13 communes membres du GREOA.

En matière touristique, outre l'accueil des visiteurs au bureau situé à Remouchamps, la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève a développé, au cours des derniers mois, nombre de projets et édité quantité d'outils de promotion touristique :

- ▶ Site internet, newsletters, page facebook, application mobile ;
- ▶ Agenda trimestriel ;
- ▶ Présentoirs de mini-flyers (attractions touristiques) ;
- ▶ Folders divers (*Mémoires de guerres, Circuits autour du sacré, Circuits autour des musées, Circuits autour des châteaux, Circuits autour de la nature, balades « Par monts et par vaux »*, passeport musées, programme des journées du patrimoine...);

- ▶ Affiches, flyers ou bâches promotionnelles (commémorations de la Bataille des Ardennes, 48 heures de La Gleize, Saint-Gilles à Chauveheid...);
- ▶ Panneaux touristiques (prochainement installés à Lorcé, Chevron, Rahier et Stoumont) ;
- ▶ Chasses au trésor en Ourthe-Amblève (« *A la recherche du coffre de Damoiselle Isabeau* » au départ du Musée de La Gleize) ;
- ▶ Cartes postales ;
- ▶ Encarts publicitaires dans la presse, les guides et diffusion de spots audiovisuels ;
- ▶ Elaboration d'un projet de réseau cyclable à points-nœuds (CyclOVA) ;
- ▶ Rencontres des partenaires touristiques ;
- ▶ ...

L'ensemble de ces outils sont gracieusement mis à la disposition des gestionnaires d'hébergements touristiques afin que ceux-ci les offrent à leur clientèle de passage.

Ce partenariat avec la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève et le GREOA est aussi un atout pour nos associations. Celles-ci peuvent compter sur le soutien de cet organisme pour valoriser et promouvoir leurs activités.

Pour en savoir plus sur ces actions, n'hésitez pas à parcourir les sites suivants : www.pcdr.be - www.ourthe-ambleve.be - www.pcdr.be - www.galova.be

Marie Monville
Echevine du Tourisme



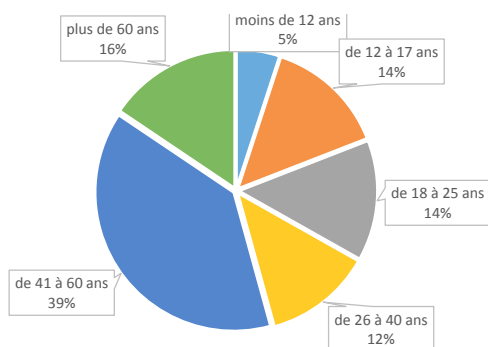
MOI, STOUMONTOIS(E), JE RÊVE DE...

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau décret sur les Centres culturels en janvier 2014, l'idée de créer de nouvelles synergies entre le Centre culturel de Spa et la Commune de Stoumont a germé. Le projet de centre culturel commun pour les communes de Spa, de Stoumont et Jalhay est aujourd'hui d'actualité.

Le nouveau décret exige que les centres culturels construisent leurs actions sur base d'une analyse territoriale (analyse partagée). C'est dans ce cadre que la parole des citoyens de Stoumont a été récoltée sur leur rapport au futur et leur souhait pour l'avenir.

Résultat des actions menées à la fête des Aoûtiennes (Rahier - 03/08) et à la fête de la pomme (Moulin-du-Ruy - 04/10) :

Cette opération fut couronnée de succès puisque 211 Stoumontois de 4 à 86 ans et de 28 villages et hameaux différents ont exprimé leur parole.



Répartition par villages : Moulin du Ruy 32 / Rahier 22 / Ruy 21 / Heilrimont 16 / La Gleize 15 / Stoumont 13 / Andrimont 10 / Roanne 10 / Borgoumont 7 / Hasoumont 7 / Froidville 7 / Roua 6 / Chevron 5 / Xhierfomont 5 / Meuville 4 / Moustier 2 / Monthouet 2 / Monceau 2 / Bierleux 2 / Chauveheid 2 / Lorcé 1 / Exbomont 1 / Neumoulin 1 / Roumez 1 / Chession 1 / Froidcourt 1 / Cour 1 / Les Forges 1

Thèmes évoqués :

- ▶ Plus de transports en commun et/ou de covoiturage : 24
- ▶ Meilleure offre sportive : 20
- ▶ Offre culturelle plus importante : 16
- ▶ Commerces de proximité : 16
- ▶ Fêtes (plus ou à améliorer) : 15
- ▶ Meilleure connexion internet : 14
- ▶ Protection/mise en valeur de la nature : 13
- ▶ Convivialité / paix / civisme : 12
- ▶ Améliorer les routes et pistes cyclables : 12
- ▶ Collaborations entre les villages : 9
- ▶ Lieux d'accueil pour enfants / plaines de jeux : 9
- ▶ Sécurité routière (surtout liée aux quads et à la vitesse) : 9

- ▶ Importance des jeunesses villageoises/ maison des jeunes: 8
- ▶ Prise en compte du patrimoine bâti (douve du château de Rahier, Borgoumont, fermes) : 6
- ▶ Prise en compte des personnes âgées, l'intergénérationnel : 5
- ▶ Plus d'activités pour les jeunes : 5
- ▶ Importance des comités villageois: 4
- ▶ Messages de satisfaction d'ordre général : 4
- ▶ Dynamisme économique : 2
- ▶ Importance des écoles de village : 2
- ▶ Prise en compte des personnes porteuses d'un handicap : 2
- ▶ Plus de présence policière : 2

Quelques réponses isolées : adapter les locaux du CPAS pour un meilleur accueil, des formations en informatique, un lieu de rencontre à Moulin-du-Ruy, moins d'organisations cyclistes non officielles dans le Rosier, une meilleure gestion de la commune, moins de gîtes, plus de modernité, plus d'éclairage public.

Plusieurs thématiques ressortent de l'analyse des résultats :

- ▶ un **souhait de connexions de toutes sortes** : décloisonnement et liens renforcés entre villages, plus de transports, meilleur accès à internet,...
- ▶ une **amélioration de la qualité de vie au sein de chaque village** (fêtes, commerces de proximité,...) ;
- ▶ la **mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine naturel et du cadre environnemental**.

Au cours de cette opération, une fresque de plus de 200 visages s'est progressivement constituée. Suite à son inauguration (le 16 janvier 2016 à Stoumont), celle-ci fera le tour des villages de la commune. Chacun aura ainsi l'occasion de la découvrir plus en détail.

Résultats des actions menées dans les écoles primaires (école communale de La Gleize, école Saint-Raphaël à Stoumont, école Sainte-Thérèse à Chevron), le 17/11:

56 élèves de la 1^{ère} à la 6^e primaire se sont exprimés autour du thème de la « citoyenneté ». Des idées récurrentes sont apparues : **le droit à l'éducation et à la scolarité, une sensibilité à la non-violence, le respect de l'environnement et de l'autre.**

Ce qui est juste ?

- ▶ C'est juste d'avoir le droit d'aller à l'école (14 X) ;
- ▶ C'est juste d'avoir un bon comportement à l'école, d'y respecter les autres, l'institutrice et le matériel et d'être poli (10 X) ;
- ▶ C'est juste de ne pas se battre, d'éviter les disputes, les conflits et les guerres (9 X).

CULTURE

CENTRE CULTUREL

Ce qui est injuste ?

- ▶ C'est injuste qu'il y ait des attentats et du terrorisme (20 X) ;
- ▶ C'est injuste de ne pas se comporter correctement à l'école (13 X) ;
- ▶ - C'est injuste de juger les autres sur leur physique plutôt que sur ce qu'ils ont à l'intérieur (6 X) ;
- ▶ - C'est injuste de ne pas respecter l'environnement (5 X).

Moi, citoyen actif ?

- ▶ J'aide les autres et je rends service (44 X) ;
- ▶ Je donne aux pauvres (9 X) ;
- ▶ Je vais vers les autres et j'apprends à les connaître (8 X) ;
- ▶ Je suis poli (7 X) ;
- ▶ Je respecte l'environnement (6 X) ;
- ▶ Je suis contre la violence (5 X).

Ma ville / mon village idéal(e) ?

- ▶ Où tout le monde se respecte avec des relations de « bon voisinage » (25 X) ;
- ▶ Où on est solidaires et où on s'entraide (17 X) ;
- ▶ Dans lequel on respecte l'environnement (13 X) ;
- ▶ Où l'on trouve plus de commerces, de restaurants et d'espaces de jeux (13 X) ;
- ▶ Où je me sens en sécurité (7 X).

Il appartient désormais au Conseil d'Orientation (composé de représentants du milieu associatif, des différents partenaires et de l'équipe d'animation du Centre culturel) de dégager des enjeux communs et proposer une série d'actions culturelles.

Pour le Conseil d'Orientation,
Marie Monville
Echevine de la Culture



STAGE D'IMPROVISATION



QUELS COMÉDIENS ALORS !

Ces 7 et 8 novembre, à l'initiative du Centre culturel de Spa et des Amis de l'ancien Château de Rahier, s'est déroulé un stage d'improvisation et de création théâtrale animé par Elisabeth Dubois dans les locaux de l'école communale de Rahier, aimablement mis à disposition par Madame Salmon, la Directrice.

Ce week-end s'adressait aux adultes, tant amateurs que comédiens en herbe... C'est lors de l'évaluation que les participants, ravis d'avoir vécu ces deux journées de formation dans une ambiance décontractée, ont manifesté l'espoir de se retrouver à nouveau (qui sait ?) afin d'approfondir et pratiquer plus encore les techniques enseignées par Elisabeth.

A suivre donc...

André Gulpenne

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2015 - « D'UN MONDE À L'AUTRE », 1713-1830

Les Journées du patrimoine sont une merveilleuse occasion de découvrir ou redécouvrir ses racines.

L'édition 2015 s'est couronnée de succès puisqu'elle a rassemblé près de 200 participants aux activités planifiées sur la commune de Stoumont dans le cadre d'un programme itinéraire composé avec les communes de Trois-Ponts et Lierneux.

La conférence introductive donnée par l'historien de l'art Emmanuel Grégoire au Château de Rahier a plongé l'auditoire dans la thématique « d'un monde à l'autre - 1713-1830 », offrant aux participants les clés de lecture nécessaires à la découverte de notre patrimoine local, inspiré lui aussi des grands mouvements tendances de l'époque : le néoclassicisme, le baroque et le rococo.

Le dimanche 13 septembre, une balade théâtrale intitulée « Le choc des libertés dans un petit coin d'Ardenne » était proposée à Lorcé. La préparation de cet événement a amené quelques locaux à se replonger avec passion dans l'histoire locale, à la rencontre d'une petite communauté rurale à l'esprit révolutionnaire et au tempérament aussi fort que la rudesse des conditions de vie de la fin du XVIIIe siècle... C'est ainsi que plus de 150 participants ont suivi Remacle Houssonloge, Hubert-André Wuidar et leurs compatriotes dans les rues du village !



Ces journées se sont clôturées par un goûter à l'Union Crelle animé par le groupe vocal « Les Voisins ». Une brochure conçue pour l'occasion reste disponible à l'office du tourisme de Stoumont.

L'organisation de cet événement a mobilisé de nombreux bénévoles. Nous les félicitons et les remercions vivement !

Marie Monville
Echevine de la culture et du patrimoine

LA CARMAGNOLE DE LORCÉ

Nous souffrons depuis trop longtemps
Compagnons il est plus que temps
Qu'un avenir meilleur
Sourie au laboureur

Refrain :

*Dansons la carmagnole
Vive le son, vive le son
Dansons la carmagnole
Vive le son du canon !*

La vie est un épouvantail
Pour nous qu'écrase un lourd travail
Amis c'en est assez
Refusez de payer

Refrain

Pourquoi toujours moudre son grain
Au moulin de Don Célestin
Arrêtons de laisser
S'engraisser les curés

Refrain

A bas tous les aristocrates (bis)
Qui nous font payer les patates (bis)
A tant devoir donner
On va bientôt crever

Refrain

Amis restons toujours unis
Ne craignons pas nos ennemis
S'ils viennent nous attaquer
Nous les ferons sauter.

Refrain

Messieurs mesdames applaudissez
Les sans-culottes de Lorcé
A leur santé buvons
Vive ces francs lurons!

Refrain



50 ANS DE PRÊTRISE POUR LE PÈRE MICHEL WILLE !

Le 03 juillet dernier, l'Assemblée du Conseil Communal a organisé une petite réception en l'honneur du Père Michel Wille, à l'occasion de ses 50 ans de sacerdoce.

L'opportunité pour le Bourgmestre de le remercier pour tout le soutien apporté depuis juillet 1987, dans l'animation des paroisses de Stoumont, Lorcé-Targnon, La Gleize-Cheneux et Moulin du Ruy.

A cette occasion, le Père Wille a prononcé ces quelques mots :

*« Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames les Echevines et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,*

Je vous suis très reconnaissant de l'honneur que vous me faites en cette soirée. Ce n'est pas moi qui ai choisi de venir en cette belle région pour seconder comme prêtre le responsable de ce secteur paroissial, mais j'en suis très heureux.

Salésien de Don Bosco, après mon ordination en 65, j'ai travaillé pendant 22 ans comme prêtre, éducateur, homme à tout faire comme on dit, dans une petite institution salésienne. Cette institution accueillait des enfants et des jeunes, des cas sociaux placés par le Juge de la Jeunesse. J'en ai été très heureux. Et puis, les supérieurs salésiens ont jugé bon de me faire respirer un autre air. Je fus envoyé à Farnières en 87. Arrivé là, le supérieur de l'époque qui officiait à La Gleize m'a accueilli et m'a dit : tu me remplaceras à La Gleize car je suis désigné pour la maison salésienne de Huy. Et voilà, depuis 87, je vais d'église en église comme prêtre auxiliaire. Les premières années avec le curé responsable Emilio Arcari, avec pour unique lieu de service l'église de La Gleize. Puis, arrive, je pense en 93-94, l'abbé Bernard Pongsen qui hérite alors de Rahier, de Moulin du Ruy. Puis, voici l'abbé Jean-Luc Mayeres qui hérite lui d'un secteur plus étendu encore avec Lorcé, alors que l'abbé Paul Geenen se réservait Chevron et Rahier. Voilà pour la petite histoire.

Cela m'est une joie chaque semaine de célébrer dans l'une ou l'autre paroisse, de remplacer à l'occasion l'abbé Mayeres pour une eucharistie à Borgoumont et encore d'autres services.

J'ai la chance de pouvoir célébrer dans des églises bien accueillantes et bien entretenues. Je pense plus spécialement en ce moment à l'église de La Gleize où l'on a mis en valeur le patrimoine dans deux belles vitrines, sans oublier la statue qui fait la fierté de La Gleize, la statue Notre-Dame. Je me réjouis aussi du projet de faire de l'église de La Gleize une église ouverte afin que les touristes ou les fidèles puissent y faire une visite enrichissante.



Je ne sais pour l'instant ce que nous réserve l'avenir. L'abbé Mayeres s'en ira dans quelques mois à Scry. Les autorités diocésaines réfléchissent et décideront d'un nouveau pasteur pour un secteur peut-être encore élargi. Quant à moi, si l'on veut encore de moi, cela sera toujours un plaisir d'y venir rencontrer tant de gens sympathiques. Mon seul regret, j'ai un ordinateur paresseux et la tête n'arrive pas toujours à mettre des prénoms sur de nombreux visages qui me sont pourtant bien familiers et tellement accueillants.

Encore merci. Merci à vous tous. »



LE CURÉ JEAN-LUC MAYERES : DE L'ARDENNE AU CONDROZ

Fin du mois d'octobre, le Curé Jean-Luc Mayeres a quitté la communauté stoumontoise, suite à sa nouvelle affectation en Condroz, dans la région de Tinlot-Clavier.



Le 12 novembre dernier, au terme du Conseil Communal, une petite réception a été organisée à son attention.

L'opportunité pour le Bourgmestre de le remercier, au nom de l'Assemblée, pour les 15 années consacrées à l'animation de différentes paroisses et pour sa participation active à la vie de notre communauté.



LE PCDN DE STOUMONT EN 2015...

C'est la réalisation de beaux projets, entièrement subsidiés par la Région wallonne, qui ont touché le public à travers différents thèmes :

Le jardin

- ▶ le 22 mars, à l'Ancien Château de Rahier «Guerre et Paix dans le potager»: un documentaire présenté lors d'un après-midi familial et convivial, avec distribution de plants et goûter
- ▶ le 29 mars, visite de mares au naturel
- ▶ le 15 mai à la salle La Vallonia à Moulin du Ruy, un film «La guerre des graines», suivi d'un débat
- ▶ les 21 juin et 26 juillet, un arrachage de la balsamine de l'Himalaya (plante très invasive, voir bulletin communal de janvier 2015) sur un affluent de l'Ambève :
- ▶ le 30 août, «Jardins ouverts» visite de deux jardins «porte-graines» (à Bierleux et Froidville) et de deux jardins naturels (à Chauveheid et Andrimont)

Des balades

- ▶ le 29 mars, une balade «Rapaces» à Rahier
- ▶ le 19 juin, une balade nocturne silencieuse, de Rahier à Monceau
- ▶ le 2 août, une balade «Nature et imaginaire», à Chauveheid
- ▶ le 29 novembre, une balade «Arbres et haies remarquables» à Moulin du Ruy

Des conférences

- ▶ le 19 juin, une séance d'information sur les invasives au Fagotin
- ▶ le 27 novembre, au Château de Rahier, «La gestion des arbres dans nos paysages»

- ▶ en novembre-décembre, exposition «Ces arbres, témoins de notre histoire» à l'office du tourisme

L'école, les enfants

- ▶ création d'une mare à l'école de La Gleize, aménagée avec l'aide des enseignants, des élèves et des parents
- ▶ une formation «mare» pour les enseignants
- ▶ des hôtels à insectes installés dans chaque école de la commune et une animation pour les aménager avec les élèves
- ▶ une animation «Mon ami l'arbre» à Moulin du Ruy, le 29 novembre

Le rucher didactique

- ▶ en mai, achat et installation des ruches et de l'essaim
- ▶ achat de matériel apicole pour entretenir les ruches
- ▶ en été, première récolte de miel !

La bibliothèque

- ▶ achat de 27 livres «nature» pour petits et grands
- ▶ sélection de «beaux livres» sur les arbres à l'occasion de la semaine de l'arbre

Tout ces actions n'auraient pas été possibles sans la participation de citoyens enthousiastes qui se mobilisent pour développer, aménager, restaurer la biodiversité de notre commune d'exception. Qu'ils en soient remerciés. Félicitons aussi le formidable recensement réalisé par le groupe de travail «Arbres et haies remarquables» qui a actualisé l'inventaire des arbres et haies remarquables de la commune.

Marie-Françoise Perat



DISCOURS PRONONCÉ PAR L'ECHEVINE LORS DE L'INAUGURATION DE LA MARE À L'ÉCOLE COMMUNALE DE LA GLEIZE

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes particulièrement heureux d'inaugurer la mare ainsi que l'hôtel à insectes ce jour à l'école communale de La Gleize. Veuillez excuser Monsieur le Bourgmestre, retenu pour d'autres obligations à Ervy-le-Chatel dans le cadre du Jumelage.

Nous connaissons bien les nichoirs pour les oiseaux, désormais, les insectes auxiliaires ont eux aussi droit à des hôtels. Des abris destinés à les attirer, les retenir et leur offrir un gîte leur permettant de se reproduire, de se nourrir des espèces nuisibles ou encore d'assurer la pollinisation. Ce projet d'hôtel à insectes a été mis en œuvre par un des groupes du PCDN et a été aménagé lors d'une animation Fagotin.

Un autre refuge nous réunit aujourd'hui, la mare. Un refuge pour notre faune et notre flore aquatique sauvage. Une mare, c'est

également un outil pédagogique aux facettes multiples. Tout ce qui peut éveiller de l'intérêt pour la nature chez nos jeunes générations nous est précieux. Les enfants vont pouvoir venir soit avec les enseignants soit avec leurs parents afin de voir la vie sauvage évoluer et de comprendre l'action de protection de la nature. Et puis aussi simplement venir admirer cet atout esthétique inégalable. Ce projet du PCDN a rassemblé beaucoup de partenaires. La commune de Stoumont a acquis le terrain et l'a mis à disposition. Les enfants, parents et enseignants ont participé au chantier et à l'aménagement du site. Et certains vont continuer à s'investir, les enfants par l'entretien annuel du milieu aquatique assistés par leurs enseignants qui vont suivre des formations pour valoriser la mare pédagogiquement. Ce beau projet a bien évidemment lui aussi un coût d'un montant de 1555 euros, subsidié par la Région wallonne.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin à la réussite de ces projets. Une action n'est efficace que si l'on travaille de concert. Et ce jour, particulièrement Monsieur Mathieu et son équipe pédagogique, pour la belle organisation de la soirée. Je vous souhaite de passer un agréable repas. Et rendez-vous au prochain projet du PCDN !

Yvonne Vannerum

ARBRES

LES ARBRES DANS NOTRE COMMUNE

On a beaucoup parlé des arbres dans notre commune au second semestre 2015 !

Au mois d'octobre, tout d'abord, dans le cadre des journées du bois, les écoles (le vendredi) et le grand public (le dimanche) étaient invités à la visite des travaux entamés dans le cadre du projet « Life Ardennes Liégeoise ». Une visite qui a permis d'observer les premiers résultats de ce projet de réhabilitation de l'habitat naturel propre à cette zone humide.

En novembre, pour la septième année consécutive, notre commune a participé, en collaboration avec l'ASBL Agra-Ost, à la vente d'arbres fruitiers. Il s'agit, pour la plupart, d'anciennes variétés hautes tiges particulièrement adaptées à notre région. 134 arbres seront ainsi plantés cette année, 1.500 depuis le début de cette opération, rendant notre commune encore plus belle tout en faisant plaisir à nos amies les abeilles. N'oublions pas que nous sommes commune « Maya ».

Ensuite, les essences arbustives et forestières. Notre commune a été une nouvelle fois retenue cette année par les services de la Région wallonne. Plusieurs centaines ont ainsi été distribuées gratuitement en cette fin novembre. Une vingtaine d'essences différentes telles que framboisiers, groseilliers, lugustrum, chênes... avec, en vedette cette année, le charme. Les plants qui n'ont pas trouvé d'acquéreurs seront utilisés par notre spécialiste « espaces verts », Patrick Peerboom, pour planter de nouvelles haies.

Enfin, soulignons l'excellent travail réalisé par le groupe « Arbres remarquables » dans le cadre du PCDN. Ce groupe de travail particulièrement dynamique a non seulement mis à jour la liste des arbres remarquables répertoriés sur notre commune

mais aussi une nouvelle liste d'arbres qui devrait être soumise au classement. Ce travail constituera aussi pour les services communaux un outil pour une bonne gestion de ce patrimoine.

A propos des arbres remarquables, je ne peux résister à l'envie de vous rapporter ce qu'écrivait un botaniste célèbre, Monsieur Chalon, qui, en 1905 en décrivant les beaux arbres de Wallonie, parlait du chêne joutant l'église de Rahier en ces termes : « Et, loin sous les dalles mortuaires, les racines s'allongeaient tortueuses, se nourrissant des morts ».

Philippe Goffin



LES ARBRES ET HAIES REMARQUABLES

La semaine de l'Arbre, du 23 au 29 novembre dernier fut pour le groupe de travail (GT) Arbres et Haies Remarquables du PCDN de Stoumont, le moment de pouvoir présenter au public le travail entrepris durant toute cette année 2015.

Lors d'un précédent article paru dans Stoumont infos - juin 2015, nous décrivions le travail effectué par les 16 membres du GT. Le point d'orgue en est la création d'une magnifique carte (118 x 84 cm) reprenant la photo satellite couvrant l'ensemble du territoire stoumontois. La localisation de tous les arbres et haies remarquables y est précisée. De même et suivant toujours l'inventaire réalisé initialement par le DNF, les arbres et haies disparus sont également signalés. Cette carte ainsi que les méthodes utilisées pour la réactualisation des données, ainsi que de nombreuses photographies ont été présentées au garage communal lors de la matinée consacrée à la distribution de plants de haie.

La veille, à l'Ancien Château de Rahier, Paul Gourgue nous présenta lors d'une conférence, les différents aspects de la taille de restauration et notamment celle des arbres âgés. La taille provoque toujours une réaction fulgurante: une émission importante de nouvelles branches se crée avec élaboration et déplacement des réserves qui permettront à l'arbre de s'adapter à cette «nouvelle silhouette». Une taille mal menée par la suite peut amener l'arbre à une issue fatale. Les arboristes professionnels commencent progressivement à mieux en comprendre les raisons...

Le 29 novembre, le ciel nous fut assez clément. En effet, la pluie s'est arrêtée le temps de la balade commentée au départ du cimetière de Moustier. Les 18 participant(e)s ont pu s'interroger et découvrir les critères utilisés pour définir un arbre ou une haie remarquable. Les nombreux aspects juridiques furent également présentés.

Les valeurs paysagères et écologiques de nos haies furent bien soulignées au fil des différents points de vue parcourus. Pour les gourmets, une dégustation d'une gelée de pommes sauvages et d'une purée de cynorhodons apporta une note de douceur supplémentaire et une agréable découverte gustative.

Ces deux recettes furent distribuées également.

Le GT a encore bien des projets dans ses tiroirs pour mener à bien la valorisation et la protection de ce patrimoine naturel. Nous recherchons des témoignages ou des photographies anciennes des arbres de notre commune.

Vous pouvez nous contacter chez Michel et Elisabeth Matagne-Jowa au 080/78 53 06.

Pour le GT AHREM,
Eli, mais aussi Michel, Gwen, Gabriel, Serge, Marc, Dany,
Françoise, Anne-Françoise, Etienne, Marie-Cécile, Chantal,
Annick, Adrien, Eric, Olivier et Didier



Charme commun à chevron (photo E. Jowa)



« L'œil vigilant » sur chêne - Stoumont (photo E. Jowa)

ENVIRONNEMENT

JOURNÉES DE L'ARBRE

DISCOURS PRONONCÉ PAR L'ECHEVIN LORS DE LA BALADE ORGANISÉE PAR LE PCDN LE 29 NOVEMBRE 2015

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Voici encore une action du PCDN qui se concrétise.

L'arbre est un être vivant qui comme nous, respire, transpire, se nourrit. Symbole de vie, l'arbre a besoin d'eau, d'air, de terre et de lumière. L'arbre est un être précieux car il nous approvisionne en oxygène, il nous rafraîchit en entretenant l'humidité de l'air et nous fournit enfin de nourriture, remèdes et matières premières. L'arbre est un être essentiel mais fragile...témoins de notre passé, ils sont parvenus jusqu'à nous. Aujourd'hui, malheureusement, beaucoup dépérissent, faute de précautions. Il suffit pourtant de prévoir certaines mesures afin d'éviter les désastres et protéger la vie de ce patrimoine naturel remarquable. Tel est le cas du travail réalisé à Moustier. En effet, un subside a été obtenu dans le cadre de la restauration, la rénovation, la valorisation et la mise en valeur du Petit Patrimoine Populaire wallon pour les arbres du cimetière de Moustier. Sur le tilleul de gauche, une coupe horizontale du tronc à 20 cm sous l'arrachement a été réalisée ainsi qu'une taille de rééquilibrage de la cime afin de diminuer la prise au vent. Ensuite, sur le tilleul de droite, un enlèvement de branches suspendues et une reprise des plaies d'arrachement ainsi qu'une réduction légère de la cime ont été effectués.

Félicitons également le formidable travail d'inventaire du groupe « Arbres et haies remarquables ».

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin à la réussite de ce nouveau projet : les bénévoles du PCDN et également Marie-Françoise qui coordonne tout le travail du groupe.

Yvonne Vannerum



JARDIN

CULTIVONS NOTRE JARDIN



Nous sommes au cœur de l'hiver, mais le printemps pointera bientôt le bout de son nez.

Certains l'attendent, d'autres le préparent. C'est le cas des nombreux jardiniers amateurs de notre commune.

En effet, avant que le soleil entame son ascension, ceux-ci préparent déjà leurs outils, choisissent les meilleures graines et les meilleurs plants, délimitent leurs parterres

et réfléchissent aux amendements qui pourront améliorer la structure de leur sol.

Pour les y aider, les services agricoles de la Province de Liège proposent une analyse de la terre de leur potager, pelouse ou jardin.

Trois types d'analyses sont proposés :

- ▶ Standard (minéraux, ph, humus). Prix 15,40€.
- ▶ Oligoéléments (cuivre, zinc, manganèse, fer, sodium). Prix 5,10€ par élément.
- ▶ Eléments-trace métalliques (cadmium, plomb, etc.) Prix 10,00€ par élément.

L'analyse standard porte sur la teneur du sol en phosphore, potassium, magnésium, calcium et en matières organiques. De plus, elle rend compte du taux d'acidité et de l'éventuel besoin de chaulage.

La commune, en association avec la Province met à disposition des kits de prélèvement gratuits.

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec le laboratoire provincial d'analyses agricoles au 085/243837 ou spaa@provincedeliege.be ou encore par téléphone au 0472/656301 ou par mail à philippe.goffin@stoumont.be.

Philippe Goffin
Echevin de l'agriculture

LES INFORMATIONS DE L'AIVE

« Juste » un préposé ?

Tout le monde croit connaître le métier de préposé de parc à conteneurs. Mais qui se rend réellement compte de toutes ses missions ?

Disponible 6 jours sur 7, le préposé vous accueille, vous guide, vous aide à comprendre les consignes de tri, ... Au front, le préposé doit parfois se faire gendarme pour faire respecter le règlement d'ordre intérieur et les consignes de tri. Secrétaire, le préposé assure une foule de tâches administratives comme les demandes d'enlèvement des conteneurs ou les rapports journaliers. Il doit aussi assurer certaines tâches d'entretien : déneigement en hiver, balayage, rangement en fin de journée, ...

Conseiller ? Secrétaire ? Médiateur ? Préposé de parc à conteneurs, c'est tout cela à la fois !

Alors, petit cours de rattrapage pour tous : ça, je le jette où ?



Les pots de sauces



Fraction résiduelle
Duo-bac ou sac poubelle



Les pots de ketchup



Fraction résiduelle
Duo-bac ou sac poubelle



Les flacons de produits corrosifs



Au parc : sac emballage plastique « toxiques » vide



Les bidons d'huile moteur



Au parc : sac emballage plastique « toxiques » vide

Le tri du PEHD laisse encore à désirer...

Après leur dépôt dans les parcs, les bouteilles et flacons en PEHD sont compactés dans les halls de tri de l'AIVE à Habay-la-Neuve et à Saint-Vith puis envoyés chez des recycleurs. Ceux-ci vérifient la qualité du tri et remettent à l'AIVE un bulletin. Résultat : « **On peut mieux faire pour les bouteilles en PEHD** »

Le PEHD ... ce n'est pas du PET, ni du PP, ni du PVC ...

Pour vous y retrouver entre toutes ces matières plastiques, vérifiez bien si le flacon ou la bouteille porte la mention PEHD ou HDPE et/ou le code plastique n°2.



Et puis, il y a les exceptions qui confirment la règle ... En effet, certains emballages en PEHD, parce qu'ils sont composés d'autres éléments empêchant leur recyclage ou parce qu'ils ont contenu des produits toxiques, sont à exclure du PEHD collecté via les parcs à conteneurs.

Atchoum ! Gélules, comprimés et sirops



Pour les médicaments périmés, sans leur emballage, le bon geste, c'est « à la pharmacie ».

Les risques s'ils terminent dans les égouts ?

C'est que ces molécules ne sont pas traitées par la station d'épuration et se

retrouvent au final dans les eaux de surface.

Jérôme Roos, technicien d'exploitation - Marche-en-Famenne

“Ne jetez pas vos médicaments périmés, vos seringues ou tout autre objet à usage médical dans les égouts. Nous n'avons pas envie d'être contaminés et la station ne sait pas traiter ce genre de déchets. Pour le retour des médicaments non utilisés ou périmés, il faut se rendre dans une pharmacie.”



RAPPEL IMPORTANT

Pour éviter les surprises désagréables lors de la collecte des immondices, nous insistons pour que les duobacs soient bien placés en bord de voirie principale et pas ailleurs.

Ceci pour la facilité de chacun et l'assurance d'un service correct pour l'ensemble de la commune.

Lors de l'impression du calendrier des collectes 2016, une erreur d'impression s'est produite.

Il n'y a pas d'indication de collecte les 14 et 15 mars (dessin représentant un duo-bac).

Malgré ce petit souci, **il y aura bien collectes des immondices les 14 et 15 mars 2016.**

Info >>> www.aive.be

GESTION DES DÉCHETS SUR NOTRE COMMUNE

Comme chaque année, la représentante de l'AIVE nous a fait part de son rapport concernant la gestion des déchets en 2014. Les résultats sont placés en regard de la moyenne AIVE et comparés aux données de 2013.

En 2014, la production totale de déchets s'élève à 537 kg équivalent habitant soit - 7 % par rapport à 2013 et - 9 % par rapport à la moyenne AIVE.

Pour la commune de Stoumont, 22 % des déchets sont collectés en porte-à-porte, 75 % apportés au parc à conteneurs et 3 % au niveau du réseau communal de bulles à verre.

Globalement, 98 % des déchets collectés ont été recyclés ou valorisés, soit 35 % recyclés, 22 % compostés, 41 % valorisés et seulement 2 % éliminés en CET (Centre d'Enfouissement Technique).

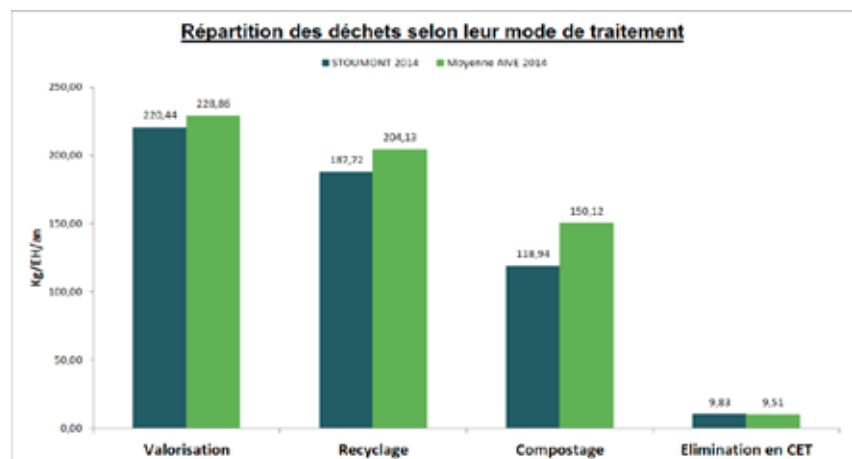
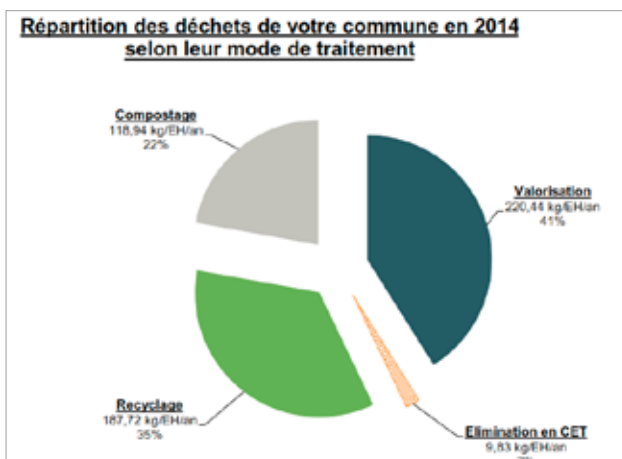
Encore une fois, les Stoumontois ont fait preuve de cohérence dans leurs nouvelles manières de trier les déchets et cela se concrétise dans les chiffres. Nous faisons mieux que la moyenne AIVE.

Nous devons continuer dans cette voie qui en plus de préserver au mieux nos lieux de vie et de participer à notre mesure à la préservation de nos paysages est un gage pour l'avenir.

En effet, dans les années qui viennent la Région wallonne envisage de réduire les subventions aux intercommunales. C'est donc aussi à ces échéances que nous nous devons de penser en continuant nos efforts et en étant responsables vis-à-vis des générations futures.

N'oublions jamais que nous sommes locataires et non propriétaires de cette planète.

Jean-Marc Reul
Agent constatateur



POLLEC

VOTRE COMMUNE S'ENGAGE POUR LE CLIMAT

Dans la foulée de la Conférence sur le Climat à Paris, votre commune s'est inscrite dans le programme Pollec II. Elle va réaliser un inventaire énergétique de son territoire et élaborer un Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable (PAED) en vue de son adhésion à la Convention des Maires. Les signataires de cette Convention visent les objectifs suivants pour 2030 :

- ▶ Réduire de **40%** les émissions de gaz à effet de serre,
- ▶ Amener à **40%** la production d'énergie renouvelable,
- ▶ Réduire de **40%** sa consommation énergétique par l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Comme 45 communes, elle sera soutenue dans sa démarche par la Province de Liège.

Martine Grogard,
Votre écopasseuse



LE PASSAGE DU BIBLIOBUS SUR NOTRE COMMUNE EN 2016 SE FERA :



Le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi de chaque mois dans les villages de :

- ▶ Rahier (école communale) de 11h40 à 12h10
- ▶ Chevron (école Sainte Thérèse) de 13h40 à 14h50

Attention, il n'y aura pas de passage pendant les congés scolaires.

Et le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à :

- ▶ La Gleize (école communale) de 13h30 à 14h10 (horaire de vacances : pas de passage)
- ▶ Roanne (Roanne 27) de 14h20 à 14h30 (horaire de vacances : de 10h45 à 11h00)
- ▶ Moulin du Ruy (école communale) de 14h35 à 15h (horaire de vacances : de 11h10 à 11h40)
- ▶ Ruy (Ruy 45) de 15h05 à 15h15 (horaire de vacances : de 11h50 à 12h00)

Yvonne Vannerum
Echevine en charge de la Bibliothèque

BOÎTE À LIVRES

DONNEZ ... PRENEZ ... LISEZ !

Des livres prennent la poussière dans votre bibliothèque ?

Donnez-leur une seconde vie !

Un livre vous plaît ? N'hésitez pas à le prendre.

La Bibliothèque de Stoumont vous invite à partager des livres grâce à sa toute nouvelle Boîte à Livres.

Destinée aux petits et grands, son principe est simple : la boîte permet aux lecteurs d'emprunter, de déposer et d'échanger les différents ouvrages.

Que le lecteur décide de lire une histoire sur place ou qu'il choisisse de l'emporter avec lui : la Boîte à Livres promet d'offrir de beaux moments de partage et d'évasion à celles et ceux qui l'utiliseront !

Et surtout, si l'envie vous dit, n'hésitez pas à laisser un commentaire sur la première page du livre pour donner votre avis sur les livres partagés !

La première boîte se trouve à l'école de Rahier.

«*Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout*» Victor Hugo



Bibliothèque communale de Stoumont
route de l'Ambève 45 à 4987 Stoumont
Tél 080/29 26 89 - bibliotheque@stoumont.be



LES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

VOICI LES DERNIÈRES ACQUISITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE STOUMONT

Jeunesse

- ▶ Elisabeth Brami, Marie Paruit, Mon superlivre de la politesse
- ▶ Olivier Tallec, Qui, quoi, où
- ▶ Karine Quescada, Le loup veut apprendre à lire
- ▶ Copain, 200 activités
- ▶ Les instruments de musique
- ▶ Amanda Sthers, Le poisson perroquet
- ▶ Wakou, Les animaux
- ▶ Wakou, Les petites bêtes
- ▶ Mes p'tites questions, La vie, la mort

- ▶ Mes tout p'tits docs, Le camion poubelles
- ▶ Mes tout p'tits docs, le bain
- ▶ Mes p'tites questions, Les émotions
- ▶ Chuuuuuut, je lis !
- ▶ Je ne veux pas lire !
- ▶ Edouard Manceau, La dispute
- ▶ Britta Teckentrup, La petite souris
- ▶ Mes animaux calins
- ▶ Coucou dans l'eau
- ▶ Petites mains, Le camion
- ▶ Xavier Deneux, Mes rêves
- ▶ Xavier Deneux, Mes premiers mots à toucher
- ▶ Fanny Joly, Fred Benaglia Rendez-moi mes totottes !
- ▶ Claire Clément, Philippe Diemunsch, Super maman !
- ▶ Olivier Tallec, Louis Ier, roi des moutons
- ▶ Anne-Forence Lievreumont, SOS Doudou
- ▶ Bénédicte Guettier, Troto et Zaza et les petits bruits du corps

- ▶ Elisa Gehin, ça va pas la tête
- ▶ Aleksei Bitskoff, Il y a un diplodocus à la porte
- ▶ Aleksei Bitskoff, Il y a un stégosaure dans l'escalier
- ▶ Aleksei Bitskoff, Il y a un t.rex en ville
- ▶ Aleksei Bitskoff, Il y a un triceratops dans la cabane
- ▶ Rachel Renée Russell, Le journal d'une grosse nouille Tome 1
- ▶ Rachel Renée Russell, Le journal d'une grosse nouille Tome 2
- ▶ Rachel Renée Russell, Le journal d'une grosse nouille Tome 3
- ▶ Rachel Renée Russell, Le journal d'une grosse nouille tome 4
- ▶ Rachel Renée Russell, Le journal d'une grosse nouille tome 5
- ▶ Rachel Renée Russell, Le journal d'une grosse nouille tome 6
- ▶ Rachel Renée Russell, Le journal d'une grosse nouille tome 7
- ▶ Anna Todd, After tome 1
- ▶ Anna Todd, After tome 2
- ▶ Anna Todd, After tome 3
- ▶ Anna Todd, After tome 5
- ▶ Nicolas Ancion, En mille morceaux
- ▶ Kiera Cass, La Sélection tome 4 - L'héritière
- ▶ Kiera Cass, La Sélection - Le prince et le garde
- ▶ James Dashner, L'épreuve Prequel Avant le labyrinthe L'ordre de tuer
- ▶ Agnès Bihl, La vie rêvée des autres
- ▶ Linck Charlotte, La vallée du renard
- ▶ Agnès Martin-Lugand, Les gens heureux lisent et boivent du café
- ▶ Agnès Martin-Lugand, La vie est facile, ne t'inquiète pas
- ▶ Gilles Legardinier, Et soudain tout change
- ▶ Guillaume Musso, L'instant présent
- ▶ Harlan Coben, Tu me manques
- ▶ Patricia MacDonald, Personne ne le croira
- ▶ Katarina Bivald, La bibliothèque des cœurs cabossés
- ▶ Ingrid Chauvin, A cœur ouvert
- ▶ Terry Hayes, Je suis pilgrim
- ▶ Lisa Jackson, Le secret de Church Island
- ▶ Jussi Adler-Olsen, L'effet papillon
- ▶ Agnès Martin-Lugand, J'ai choisi l'éducation positive: comment conduire son enfant sur le chemin de la réussite
- ▶ Lisa Gardner, Arrêtez-moi
- ▶ Michel Bussi, Gravé dans le sable
- ▶ Sylvie Granotier, Personne ne le saura rien
- ▶ Joël Dicker, Le livre des Baltimore
- ▶ Barbara Abel, L'innocence des bourreaux
- ▶ John Grisham, L'ombre de Gray Mountain
- ▶ Minna Lindgren, Les petits vieux d'Helsinki
- ▶ S.K. Tremayne, Le doute
- ▶ Ryan Gattis, Six jours
- ▶ Andréas gruber, 48 heures pour mourir
- ▶ Ondine Khayat, Le prince charmant est infidèle
- ▶ Chantal Bauwens, Confessions joyeuses d'une maîtresse
- ▶ Giulia Enders, Le charme discret de l'intestin
- ▶ Annie Barrows, Le secret de la manufacture de chaussettes inusables
- ▶ Katarina Majetti, Ma vie de pingouin
- ▶ Brigitte Aubert, La mort au Festival de Cannes
- ▶ Marceline Loridan-Ivens, Et tu n'es pas revenu
- ▶ M.J. Arlidge, An Stram Gram
- ▶ Fredrik Backman, Ma grand-mère vous passe le bonjour
- ▶ Harold Cobert, Lignes brisées
- ▶ Elizabeth Little, Les réponses
- ▶ Delphine de Vigan, D'après une histoire vraie
- ▶ Mary Higgins Clark, La boîte à musique
- ▶ Margot Malmaison, Un amour de jeunesse
- ▶ David Lagercrantz, Millénium Tome 4
- ▶ David Nicholls, Nous
- ▶ Michael Connelly, Dans la ville en feu
- ▶ Denis Thériault, Le facteur émotif
- ▶ Linwood Barclay, Celle qui en savait trop
- ▶ Franck Thilliez, Pandemia
- ▶ Bernard Minier, Une putain d'histoire
- ▶ Didier Van Cauwelaert, Jules
- ▶ Maxime Chattam, Que ta volonté soit faite
- ▶ Jean-Louis Fournier, Ma mère du nord
- ▶ Diane Meur, La carte des mendelssohn

BD

- ▶ L'élève Ducobu tome 21, In-cu-ra-ble !
- ▶ Airbone Tome 6
- ▶ Astérix, Le papyrus de César
- ▶ Le meilleur d'Astérix & Obélix, Idéfix

Adultes

- ▶ Lori Nelson Spielman, Demain est un autre jour
- ▶ Marie-Bernadette Dupuy, Angelina - La force de l'aurore
- ▶ Marc Levy, Elle & lui
- ▶ Sophie Kinsella, L'accro du shopping à Hollywood
- ▶ Danielle Steel, Coup de foudre
- ▶ Danielle Steel, Victoires
- ▶ Liane Moriarty, Le secret du mari
- ▶ Mariam Rhaïem, Assia, mama est là
- ▶ Agnès Martin-Lugand, Entre mes mains le bonheur se faufile
- ▶ Paula Hawkins, La fille du train
- ▶ Michel Bussi, Maman a tort
- ▶ Milena Busquets, Ça aussi, ça passera
- ▶ Victoria Hislop, La ville orpheline
- ▶ Graeme Simsion, Comment trouver la femme idéale ou Le théorème du homard
- ▶ Anna Gavalda, Des vies en mieux. Billie, Mathilde et Yann
- ▶ Margaux Motin, Anne-Sophie Girard, Margaux Motin rencontre la femme parfaite est une connasse !
- ▶ Marie Lopez, #Enjoy Marie
- ▶ Douglas Kennedy, Mirage
- ▶ Claudia Pineiro, A toi
- ▶ Jérôme Colin, Eviter les péages
- ▶ Elisa Vix, Le massacre des faux-bourçons - Une enquête de Thierry Sauvage
- ▶ Niko Tackian, Quelque part avant l'enfer

Livres subventionnés par le PCND

- ▶ Le guide des fleurs des forêts
- ▶ Loger et abriter les insectes au jardin
- ▶ Fleurs et fruits sauvages pour tisanes
- ▶ Nourrir et abriter les petits animaux en hiver
- ▶ Traces et empreintes
- ▶ Quel est donc cet oiseau ?
- ▶ Mon p'tit jardin
- ▶ À la ferme
- ▶ Copains des bois
- ▶ L'eau
- ▶ Les secrets de l'ortie
- ▶ Manger sauvage !
- ▶ Plantes sauvages à ma table
- ▶ Peintures végétales avec les enfants
- ▶ Les fleurs et les champignons
- ▶ Les animaux du jardin
- ▶ Les arbres
- ▶ Les plantes
- ▶ Les plantes miracles
- ▶ Purin d'ortie et cie
- ▶ Abeilles et pollinisation en danger
- ▶ L'abc du rucher bio
- ▶ 2 ou 3 ruches dans mon jardin
- ▶ La nature en bord de chemin
- ▶ Récolter et utiliser les plantes sauvages aromatiques
- ▶ Arbres et arbustes
- ▶ Champignons

Gérard Guillot
V. Albouy et A. Fouquet
Rudi Beiser
C. Rösen et D-A Canal
B. Loyer
D. Singer
Sylvie Bessard
Sylvie Bessard
A. Caumont, C. Kayser
M. Mira Pons
Bernard Bertrand
Richard Mabey
Olivier Picard
Helena Arendt
Christian Guillaume
Paul Starosta
Pascale Hedelin
François Couplan
François Couplan
Bernard Bertrand
François Couplan
Rémy Bacher
Fabrice de Bellefroid
Marc Giraud
Christine Schneider
Bruno P. Kremer
Angelika Lang

Nicole Bonmariage

SAINT-NICOLAS

| SAINT-NICOLAS À STOUMONT

Après avoir organisé la fête de saint-Nicolas durant de longues années, Monsieur et Madame Degaye ont décidé de passer le flambeau. C'est donc la bibliothèque qui a repris cette activité pour les enfants de Stoumont village. Le 12 décembre et dans les locaux de l'école « la Parenthèse » que les enfants étaient invités à venir rencontrer le grand Saint.

Dès dix heures, une animation offerte par la bibliothèque se donnait par Marie Bylyna, conteuse. Pendant 45 minutes, Marie a su captiver l'attention des enfants de 0 à 12 ans. Tout en douceur, elle a narré l'histoire de la soupe aux cailloux et d'autres histoires jusqu'à l'arrivée bien attendue de saint Nicolas. Le grand saint a pris le temps de recevoir chaque enfant tour à tour et il n'était pas venu les mains vides, chaque bambin est reparti avec un cadeau (un beau livre) et un sachet de friandises.

Un grand merci à Nicole notre bibliothécaire et Christel la coordinatrice du réseau sans qui, nous n'aurions pas pu aider saint Nicolas pour recevoir nos petits amis.

Nous donnons donc rendez-vous l'année prochaine début décembre pour revoir saint Nicolas mais aussi tout au long de l'année pour participer aux animations qui se déroulent à la bibliothèque.

Yvonne Vannerum



JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES DES ÉCOLES

| ECOLE COMMUNALE DE RAHIER

► Excursion à Blegny-Mine pour tous les élèves.



► Les élèves de maternelle ont fêté Halloween.



► Deux élèves de l'école communale de Rahier sur le podium lors du cross provincial de l'ADEPS à Malmedy : Camille Dastin 1e chez les filles de 2006 et Robin Bogaerts 3e chez les garçons de 2007.



JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES DES ÉCOLES

| ÉCOLE COMMUNALE DE LA GLEIZE

► Le brame du cerf



◀ Nous sommes tous partis un matin ensoleillé du mois d'octobre pour écouter bramer les cerfs. Nous avons embarqué dans les deux trains touristiques de Coo.



► Après quelques minutes, on a pu les approcher et les entendre en toute sécurité.



◀ Nous avons terminé cette matinée au pied des célèbres cascades.



◀▲ De retour à l'école, Laurent est venu nous parler de la vie des cerfs. Il a apporté des bois, des crânes...

JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES DES ÉCOLES

► La récolte des pommes



Nous avons récolté des dizaines de kilos de pommes, nous en avons fait du jus avec l'aide d'une entreprise de la région.

Nous le vendons pour financer nos classes de déplacement.



2,50 € la bouteille
Et il en reste !

► Le maïs de chez Wansart



Les élèves de madame Brigitte ont assisté à la maison du maïs à la ferme Wansart.



JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES DES ÉCOLES

| ÉCOLE COMMUNALE DE MOULIN DU RUY

- ▶ La préservation et la conservation de la nature sont un enjeu majeur pour notre avenir ! Nous avons réalisé un hôtel à insectes en partenariat avec la commune.



- ▶ La fête de la pomme, c'est toujours une belle aventure !



- ▶ Une surprise magique. Nous sommes allés manger au restaurant chinois.



- ▶ Courir pour la forme, c'est tout simplement génial.



- ▶ Nous voici en pleine action ! Le sport, c'est la joie et la santé !



- ▶ Surprise, bonheur, émotion,... Tout cela grâce à Saint Nicolas.



| ECOLE SAINT-RAPHAËL DE STOUMONT

► «Petit-déjeuner malin» de rentrée

C'est désormais une tradition : le jour de la rentrée, tous les enfants déjeunent en classe avec leurs institutrices. L'occasion pour les élèves de maternelle de classer les aliments et d'aborder la pyramide alimentaire; avant de sélectionner les aliments pour déguster un petit-déjeuner équilibré.



► Projet «Pommes»

Comme de coutume en début d'année scolaire, le projet «pommes» a repris ses droits dans notre école: cueillette dans les vergers alentours, activités d'éveil en classe, ...

Une partie des pommes récoltées a été pressée en jus le mercredi 28 octobre alors que le pressoir mobile avait investi le parking de l'école.



JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES DES ÉCOLES

Le reste des fruits (pommes et poires) a été transformé en sirop. Les enfants de maternelle ont été apporter les cageots à Thimister-Clermont : ils en ont profité pour visiter la siroperie et découvrir les différentes étapes du processus.



► Saint Nicolas nous rend visite!

Les bras remplis de cadeaux, Saint Nicolas a récompensé petits et grands pour la belle année passée.



REMISE DES CEB - ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Mes premiers mots vont aller aux stars du jour, vous les enfants. Voici un moment très important dans votre vie. Vous avez passé avec brio le certificat d'études de base et nous vous en félicitons.

Vous avez prouvé que votre travail et vos efforts étaient payants. Vous avez découvert que rien n'est jamais acquis, qu'il faut le mériter.

Cette réussite vous le devez également à vos enseignants. Qui ont su vous accompagner, vous apprendre, vous transmettre, vous sermonner parfois, vous émerveiller, vous faire grandir.

C'est grâce à eux, qu'aujourd'hui vous êtes prêts pour la grande école.

Dés septembre, une nouvelle aventure vous attend. Des professeurs différents, de nouvelles matières, des locaux différents pour chaque cours, de nouveaux amis aussi. N'oubliez pas que vos parents sont là aussi pour vous épauler et guider.

Aujourd'hui, c'est un moment important et nous sommes heureux de le partager avec vous, vos familles et vos enseignants. Nous allons vous remettre un petit cadeau pour immortaliser ce moment et pourquoi ne pas commencer à écrire votre journal.

Nous vous souhaitons bon vol vers l'avenir !

Yvonne Vannerum

ATL

DES NOUVELLES DE L'ATL (ACCUEIL TEMPS LIBRE)



Plaine de vacances à Moulin (pique nique à l'ancien moulin)



Plaine de vacances à La Gleize



Plaine de vacances à La Gleize (jeu coopératif)



Plaine de vacances à Rahier (évaluation de la journée)

► La plaine de vacances et les stages d'été 2015

Cet été, quatre semaines de plaine de vacances ont été organisées à l'école de Rahier, de La Gleize et de Moulin du Ruy. Vingt à trente enfants y ont participé avec beaucoup d'enthousiasme ! Il faut dire que notre nouvelle équipe d'animatrices ATL, fraîchement formées à l'animation en centres de vacances (au Service Jeunesse de la Province) et à la gestion des conflits avec les enfants (à l'Université de Paix), ont proposé des activités inattendues : «A la conquête de l'Ouest» et «Jeux intervilles» où la coopération entre les enfants était primordiale pour réussir les défis ; des moments plus calmes de partage des émotions vécues et de gestion positive des conflits. Beaucoup de rencontres et de nouveaux copains pour les enfants de tous nos villages : Lorcé, Chevron, Rahier, La Gleize, Moulin du Ruy, Stoumont et il y en avait même de Bruxelles ! Des rencontres, des échanges bienveillants, du plaisir partagé, du mouvement, des activités bien structurées et des surprises, quelques règles ... voici les ingrédients d'une semaine de plaine de vacances qu'on n'oublie pas.

Merci aux animatrices de la plaine de vacances : Cathy Lhoir, Allison Garsou et Anne Lejeune !

Les stages organisés par les ASBL dans notre commune ont également rencontré un vif succès. Toujours appréciés par nos enfants (et ceux des communes voisines), les stages «Ferme et Nature» au Fagotin et les stages d'équitation au Val de Liéne

ont fonctionné toutes les semaines de juillet et août. Pour les plus sportifs, 4 semaines de stages ont été bien remplies : multisports avec l'équipe de Bouge & Fun et du tennis et activités diverses au TC La Gleize.

Et pour les artistes en herbe, Art-Scène-Lutrin (Dominique) et Vivacook (Jean) ont proposé des activités créatives, la première sur le thème des masques et du théâtre, le second, dans sa cuisine faisant découvrir les saveurs de nos régions aux enfants.

N'oublions pas les rencontres autour du cheval d'enfants valides et moins valides réalisées à Moulin du Ruy par l'Autre Emoi (ASBL).

Toutes les informations concernant les stages pour enfants sont accessibles sur le site de la commune de Stoumont, à la rubrique «Accueil Temps Libre». Vous les trouverez aussi sur le feuillet «Agenda des manifestations» distribué en toutes-boîtes, et sur la page Facebook de l'administration communale de Stoumont. Et bien sûr, le service ATL est toujours à l'écoute de vos demandes et suggestions concernant l'accueil de vos enfants : anne.lejeune@stoumont.be ou 0471 88 00 51.



Stage au Fagotin

► Les ateliers du mercredi à Rahier

À la rentrée scolaire, les animations du mercredi ont redémarré à l'école de Rahier.

Ici encore, la commune (service ATL) offre aux enfants stoumontois, rassemblés à Rahier par la Stoumobile, des activités diversifiées et épanouissantes, bien loin d'une simple « garderie ».

Trois animateurs(rices) se relayent pour animer ces mercredis après-midi où les enfants des 6 écoles se retrouvent pour passer un bon moment ensemble : jeux d'extérieur, cuisine ou atelier créatif selon la météo.

► Les accueillant(e)s se forment pour mieux accueillir vos enfants

Dans les 6 écoles de Stoumont, les accueillants extrascolaires accueillent vos enfants le matin dès 7h30, à midi pendant les repas et la récréation et le soir, jusqu'à 17h30. Leur tâche n'est pas simple : gérer et occuper 20 à 40 enfants de 2 ½ à 12 ans, que vous venez rechercher après votre journée de travail. Parfois vous êtes stressés et pressés de rentrer à la maison, parfois les enfants sont fatigués, parfois ils se disputent, parfois un enfant est malade ou se blesse, parfois l'accueillant ne sait plus quoi faire...

Voilà pourquoi chaque année, des formations sont organisées pour les accueillants. En 2015, toute l'équipe (9 accueillantes et 1 accueillant) a suivi une formation en gestion de conflits qui leur permet de mieux faire face à tous les imprévus stressants de leur boulot.

Ensuite, tous les vendredis en décembre et janvier, après l'accueil du matin et avant celui du soir, les accueillants suivent activement une formation «secourisme» qui leur donnera les bons réflexes pour préserver au mieux la santé de vos enfants. Merci aux enseignants qui permettent aux accueillants de se former en les remplaçant à midi !

Enfin, trois d'entre eux se sont investis dans une formation longue (15 jours en internat!) avec un stage pratique aussi long (15 à 20 jours) pour obtenir le brevet d'animateur d'enfants en centre de vacances. Félicitations à Karim Droubly, Allison Garsou et Cathy Lhoir pour leurs nouvelles compétences qu'ils ne manquent pas de partager avec leurs collègues et les enfants !



Pour tout renseignement concernant l'Accueil Temps Libre de vos enfants, n'hésitez pas à contacter : Yvonne VANNERUM, Echevine de l'ATL ou Anne LEJEUNE, coordinatrice ATL (0471 88 00 51 ou anne.lejeune@stoumont.be).

MÉMORIAL VAN DAMME

MÉMORIAL VAN DAMME

Comme depuis plusieurs années déjà, début septembre, dix-huit jeunes de notre commune ont eu l'opportunité de prendre la route pour l'évènement sportif de l'année: le Mémorial Van Damme à Bruxelles. Même si, à notre grande déception, Usain Bolt avait décliné l'invitation quelques jours plus tôt, nous avons eu la chance de voir des athlètes accomplis.

Les frères Borlée, bien que fatigués, ont donné ce qu'ils avaient encore comme force mais hélas, pas de première place. Notre championne Thiam Nafissatou n'a pas non plus battu de record, elle a néanmoins sauté la barre d'un mètre nonante.

La palme du spectacle revient au Français Renaud Lavillier. Un brin nerveux, il fit trembler la barre à 5m90 et a même réussi le passage de 5m95.



La soirée a été gratifiée de trois meilleures performances de l'année. En 3000 mètres steeple féminin avec le chrono de 9.05.36 signé par la Tunisienne Habiba Ghribi. Dans les 1000 mètres féminin la Kényane Chepngetich Kipyegon a franchi en 4.16.71 et enfin le 5000 mètres masculin a été remporté par l'Éthiopien Yamif Keyeleha.

Au terme de ce défilé d'athlètes dans différentes disciplines, nous avons eu droit à un petit concert lors duquel la foule a repris en chœur des anciens succès connus de petits et grands. Et pour terminer en apothéose, un magnifique feu d'artifices. Voici encore une journée agréable partagée avec nos jeunes.

Je vous dis déjà à l'année prochaine.

Yvonne Vannerum
Echevine des Sports et de la Jeunesse



PLACE AUX ENFANTS



Une année sur deux, les enfants de 5^{ème} et de 6^{ème} année ont la possibilité de découvrir des métiers en poussant la porte des acteurs de diverses professions. Les enfants ont la chance de voir ce qui se passe de l'autre côté du décor et peuvent découvrir ce qu'ils n'ont pas souvent l'occasion de voir. Ils peuvent s'approprier « le monde des adultes » le temps d'une journée.

C'est le samedi 17 octobre que nous avons donné rendez-vous à une vingtaine d'enfants. Le programme de la journée était bien chargé. Quatre professions différentes étaient proposées à chaque enfant que ce soit: la boulangerie, la carrosserie, la police, la ferme didactique, le vétérinaire, le restaurant, la fleuriste, ou le coiffeur, le choix était varié.

Le midi pour le lunch, la maison Saint-Edouard nous avait ouvert les portes afin de nous accueillir avec un excellent potage bien chaud et des sandwiches. En fin de journée, les enfants sont repartis avec des idées plein la tête et peut-être l'envie d'apprendre un nouveau métier mais aussi avec de bons souvenirs d'une journée découverte agréablement passée.

Ce fût l'occasion également de rencontrer des enfants du même âge qui habitent de l'autre côté de la commune et de se faire de nouveaux amis.

Merci aux hôtes d'un jour d'avoir accepté de donner de leur temps : Coiffure V. et F. Gaspard, Boulangerie D. Bourotte, La vétérinaire, A. Dester, Ferme d'animation Le Fagotin, La Zone de Police, Le Jardin d'Adélaïde, C. Detaille, Le Vert de pommier, Carrosserie M. Neuville, Maison Saint-Edouard.

Merci à toutes les personnes, qui de près ou de loin, ont participé bénévolement à l'organisation de cette journée consacrée aux enfants de notre commune. Ces personnes qui ont contribué à rendre cette journée possible et d'en faire une réussite, notamment les passe-murailles. Cette opération était proposée par la Province de Liège, la Commission communautaire française et l'Administration communale de Stoumont.

Yvonne Vannerum
Echevine en charge de la Jeunesse

TOUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE



Pour la première fois, le tour de la Province de Liège avait programmé une étape chez nous, c'était le 16 juillet qu'avait lieu la quatrième étape du tour. Le départ se donnait le matin devant l'administration communale pour une arrivée quelques heures plus tard au même endroit. Le soleil était même

de la partie. Le vainqueur de l'étape, le Néerlandais Mathieu Van der Poel n'est autre que le petit-fils de Raymond Poulidor. Mathieu a remporté l'étape à l'issue d'un sprint au sommet de l'ascension de trois kilomètres. Il est vrai que Mathieu adore notre région des Ardennes où il s'entraîne souvent. Il s'est déjà imposé lors des courses de côtes de Harzé (entre autres). Félicitations à Mathieu et peut-être à bientôt sur nos routes.

AUBEL - THIMISTER - LA GLEIZE



L'Édition de l'ex Liège-La Gleize restera celle d'un grand cru. Si cette course attire des champions nationaux mais aussi internationaux en provenance du Canada, d'Afrique du sud...les cyclistes wallons sont également bien représentés. Ceux-ci se sont

classés dans le top vingt. Citons entre autres: Arthur Bauve, Olivier Cornet, Marvin Tasset, Wallace Bero...

Le parcours, fidèle à la tradition, était sélectif et riche en difficultés naturelles ...même la pluie est venue surprendre nos coureurs.

Malgré la domination internationale, les Liégeois se sont bien battus.

Le vainqueur de l'étape fut Michaël Storer (un Australien) et le vainqueur final de la 49^{ème} édition du tour, Ottavio Dotti (un Italien).

Rendez-vous pour la 50^{ème} édition en août 2016...

Yvonne Vannerum
Echevine des sports

EXTRATRIL - PARCOURS TRAIL-NATURE DONT ON N'A PAS FINI DE PARLER !

Le vendredi 18 septembre 2015 s'est déroulée à Spa l'inauguration du nouveau réseau de parcours trail permanent ExtraTrail. C'est sur les communes de Spa et de Stoumont que ce projet novateur a vu le jour.

Le trail : un sport, une philosophie...

Le trail est une course pédestre qui s'effectue à allure libre en milieu naturel, sur un parcours au profil changeant (chemins forestiers, sentier monotracer,...) et au dénivelé souvent marqué. Sa pratique se déroule dans le respect du milieu naturel. Chaque pratiquant est avant tout là pour se mesurer à lui-même et profiter d'un environnement préservé.

L'engouement pour le trail connaît une croissance forte depuis le début des années 2000.

ExtraTrail : une initiative locale

Quatre passionnés originaires de la région spadoise ont créé en 2015 l'asbl ExtraTrail. Outre son caractère social et le service à la collectivité, cette association a pour objectif la promotion du tourisme par des activités sportives « nature » (trail, marche nordique, randonnée pédestre...) ainsi que la création et la maintenance d'infrastructures telles que des chemins et des sentiers.

ExtraTrail : premier réseau belge de parcours permanents

Le concept ExtraTrail se distingue des autres initiatives ponctuelles du fait de l'interconnexion entre les différentes communes pourvues de leurs propres parcours. Cette particularité permettra aux trailers et marcheurs nordiques d'aborder des territoires beaucoup plus vastes, de découvrir des régions aux caractéristiques géographiques, hydrographiques, géologiques et biologiques différentes. Chaque usager pourra composer son propre itinéraire et le suivre sans s'encombrer d'une carte.



ExtraTrail à Stoumont

L'installation d'une infrastructure permettant la pratique du trail de manière sécurisée au départ de l'Office du tourisme de Stoumont est rapidement apparue comme un atout supplémentaire pour notre territoire. Après avoir sélectionné les parcours, en accord avec le Département de la Nature et des Forêts (D.N.F.) de la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement de la Wallonie, l'asbl ExtraTrail a procédé à l'installation des balises dans le courant de l'été.

Au départ de l'Office du Tourisme, vous pouvez ainsi accéder à 4 parcours différents :

Stoumont-extratrail7 : Distance 7 km - Dénivelé : 328 mètres - Durée : 40 minutes à 1,5 heure - Difficulté : ++

Stoumont-extratrail14 : Distance : 14 km - Dénivelé : 438 mètres - Durée : 1,5 heure à 2,5 heure - Difficulté : +++

Stoumont-extratrail21 : Distance : 21 km - Dénivelé : 638 mètres - Durée : 2 heures à 4 heures - Difficulté : ++++

Stoumont-extratrail30 : Distance : 30 km - Dénivelé : 967 mètres - Durée : 4 heures à 7 heures - Difficulté : +++++

Les descriptifs et cartes sont téléchargeables au départ du site : www.extratrail.com

Pour en savoir plus sur ExtraTrail

Le site Internet www.extratrail.com vous informe sur les différents parcours (cartes) et donne des indications précises et actualisées sur les tracés comme l'état des chemins, les mesures de prudence à prendre, un point météo, les informations pratiques et les fermetures en cas d'avis de tempête, de chasses ou de battues...

Facebook : <https://www.facebook.com/extratrail>

Youtube : <http://youtu.be/T50eouDhWal>

Email : run@extratrail.com

Marie Monville
Echevine du Tourisme

VIE ASSOCIATIVE

PRÊT DE MATÉRIEL



PROVINCE DE LIÈGE : PRÊT DE MATÉRIEL AUX ASSOCIATIONS, ÉCOLES ET COMMUNES

Depuis de nombreuses années, la Province de Liège est véritablement l'amie des communes. Elle s'investit au quotidien pour être un partenaire privilégié et un relais indispensable pour le bien-être des citoyens. C'est dans ce cadre que le Service Jeunesse de la Province de Liège travaille et mène des actions de terrain pour répondre au mieux aux attentes des associations, des communes, des centres culturels et des enseignants.

Le service « Prêt de matériel » de la Province de Liège met gracieusement à la disposition des associations de jeunes, sportives, d'éducation permanente et des pouvoirs publics, du matériel d'amplification, d'éclairage, multimédia et d'exposition pour toute organisation locale (fête, spectacle, activité culturelle, sportive,...). Certains critères doivent être respectés, à savoir : les activités doivent être sans but lucratif et les prêts sont de courte durée (maximum 15 jours).

Ces prêts se pratiquent sur réservation et en accord avec le représentant de l'organisation bénéficiaire. Des techniciens peuvent également aider les organisateurs à la mise en place de l'événement.

Matériel mis à disposition

Audio : amplificateurs, sono, lecteurs CD et USB, micros, pieds de micro, table de mixage, allonges...

Multimédia : lecteurs DVD, projecteurs vidéo, caméras, écrans de projection, gradateurs de lumière...

Exposition : grilles, portes spot, spots...

Eclairage : projecteurs et théâtre ou de poursuite, rampes, pieds pour rampe ou projecteur, gradateurs, consoles...

Pour toute information complémentaire :

Madame Marcelle PEERBOOM

04/237.28.80

jeunesse.pret-materiel@provincedeliege.be

www.provincedeliege.be/jeunesse

Marie Monville
Conseillère provinciale
Echevine de la vie associative



SEL

Le SEL ou « Système d'échange local » permet aux membres d'échanger des services ou des biens, sans argent. Ces échanges de toutes sortes (confitures maison, légumes du jardin, covoiturage, jardinage, massages, garde d'enfants...) sont l'occasion de rencontres citoyennes et solidaires entre les habitants de Stoumont et des communes voisines.

En 2015, nous avons fêté le troisième anniversaire de notre Sel avec le groupe « Le Réveil Ardennais » et participé à de multiples activités au cours de l'année : balade et barbecue au Faix du Diable à Wanne, bourse aux livres et aux plantes à Rahier, organisation de l'InterSELS, stand d'infos aux brocantes de Stavelot et Rahier, auberge espagnole en été, soirée découverte de notre site internet (n'hésitez pas à le consulter : www.selardenne.be)...

Si vous souhaitez nous rencontrer, nous organisons plusieurs activités en 2016, gratuites et ouvertes à tous : le 16 janvier concert anniversaire (à Stavelot) ou en février : une soirée jeux et en avril : une balade nature et barbecue (lieux et dates précisés sur le site [selardenne](http://www.selardenne.be)), ou encore à la bourse aux livres et aux plantes (à Rahier le 18 juin).

Des informations complémentaires peuvent être obtenues en contactant les personnes relais :

- ▶ pour Stoumont, Eliane FERSONS (0495 33 34 29)
- ▶ pour Chevron, Marie-Noëlle MARON (086 43 41 14)
- ▶ pour Rahier, Anne LEJEUNE (080 78 50 40)
- ▶ pour Chession-Lorcé, Michèle TILMAN (080 77 17 05)
- ▶ pour Stavelot, Michèle DEPAUW (0478 27 58 72)



OXFAM

PETIT DÉJEUNER OXFAM

Le 07 juin était la date fixée pour se retrouver entre amis, voisins, famille autour d'une table pour le petit déjeuner.

Les amis de l'Ancien Château de Rahier avaient mis les petits plats dans les grands pour accueillir tout ce monde avec un très beau buffet des produits du Sud issus du commerce équitable mais aussi des produits locaux.

Les bénévoles du magasin Oxfam de Malmedy avaient eux aussi répondu à l'appel (comme chaque année). Un stand bien achalandé avec des produits de bouche et de soins du corps nous était proposé.

Cette année encore le petit déjeuner Oxfam a connu un vif succès avec 79 personnes présentes. Une nouveauté a particulièrement plu : une fricassée ardennaise préparée avec soin par Philippe Goffin.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour mener à bien cette matinée (cuisine, buffet, préparation, rangement etc.) et merci également aux participants.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Yvonne Vannerum

VIE ASSOCIATIVE

48 HEURES DE LA GLEIZE

48 HEURES DE LA GLEIZE - DES SUFFRAGETTES DANS LE CORTÈGE 1900 !

Le droit de vote et d'éligibilité des femmes est aligné sur celui des hommes ... le 27 mars 1948 !

Marie-Ange André a bien connu toute cette évolution. C'est donc naturellement et avec une certaine malice, qu'elle a accepté de retranscrire sur calicots, le combat de l'époque ...



FAGOTIN

SAMEDI 24 OCTOBRE : VISITE DU MINISTRE RENÉ COLLIN, DANS LE CADRE DE L'INAUGURATION DES NOUVELLES INSTALLATIONS DU CENTRE D'HÉBERGEMENT DU FAGOTIN

Discours prononcé par le Bourgmestre

Monsieur le Ministre,
Madame la Députée Fédérale,
Madame, Monsieur, les Conseillers Provinciaux,
Mesdames, Messieurs, les Mandataires des Communes et CPAS,

Monsieur le Représentant de la Fondation Paola,
Madame la Directrice générale de l'Administration communale,

Mesdames, Messieurs, les membres du Conseil d'Administration,

Madame la Directrice,

Chers membres de l'équipe,

Chers vous, tous en vos titres et qualités,

Nous sommes rassemblés ce matin autour du Fagotin. L'opportunité d'une part, de mettre à l'honneur l'Association et d'autre part, d'inaugurer officiellement les nouvelles installations de son Centre d'hébergement, représentant un des trois piliers de son action.

Le « Vieux Stoumont » est définitivement transformé !

Bernadette et son équipe succèdent ainsi à Arthur et Angela et donnent une nouvelle vie à ce bâtiment situé en plein cœur du village de Stoumont.

Ce moment est important pour l'Association. Ce moment est important pour la Commune de Stoumont.

En effet, nombreux sont celles et ceux qui, à la simple évocation de Stoumont, y associent naturellement le Fagotin.

Au travers de stages, d'ateliers, de classes d'accueil et autres

activités diverses, l'association attire, chaque année, plusieurs milliers d'enfants.

Véritable vitrine pour notre Commune, elle contribue non seulement à sa notoriété de « site d'exception » mais elle est également génératrice d'emplois de proximité !

Renouer avec la nature, découvrir le monde rural, prendre conscience de l'importance de l'activité agricole sur notre environnement, ... font partie des buts poursuivis par le Fagotin et représentent certainement de thématiques qui ne vous laissent pas indifférent, Monsieur le Ministre.

Permettez-moi, au nom de cette assemblée, de vous remercier pour votre présence.

Issu d'une région rurale, vous êtes particulièrement conscient des ressources mais aussi des contraintes qui font la réalité de notre quotidien.

Au travers de votre soutien, le Commissariat Général au Tourisme (CGT) a accordé au Royal Syndicat d'Initiatives de La Gleize (RSI) un subside de près de 2.500 euros pour la création d'un magnifique parcours mémoire ainsi qu'un subside de 80.000 euros au Musée Décembre 44, dans le cadre de sa récente modernisation. La Commune a, par ailleurs, reçu la promesse d'une intervention de 57.000 euros dans le cadre du balisage des ses promenades.

Ceci témoigne, si besoin en est, de votre compréhension du fait que le tourisme est un des facteurs clé de développement pour une entité au profil de Stoumont.

Et je souhaiterais aujourd'hui vous remercier particulièrement pour tout l'intérêt porté à l'Association Le Fagotin et pour les moyens lui octroyés, lui permettant ainsi d'aboutir ce beau projet.

Et ce soutien n'est pas anodin.

En effet, au-delà de subsides octroyés voici quelques années dans le cadre de l'acquisition du bâtiment, le CGT a libéré en 2015 une enveloppe de 596.000 euros pour la réalisation des travaux, à laquelle devrait s'ajouter, si mes sources sont exactes ..., Monsieur le Ministre, un montant complémentaire de 97.000 euros (ces derniers euros toujours si précieux lorsque l'on arrive en fin de chantier ... !).

Quelle belle reconnaissance pour tout le travail accompli par le Fagotin depuis aujourd'hui 20 ans !

VIE ASSOCIATIVE

FAGOTIN



Je voudrais profiter de l'opportunité qui m'est donnée pour remercier et féliciter les membres des Conseils d'Administration qui se sont succédé depuis la création du Fagotin, les membres de l'équipe et toi, Bernadette.

Permetts-moi de reprendre une citation de Winston Churchill, je le cite : « On considère le chef d'entreprise comme un homme à abattre ou une vache à traire. Peu voient le cheval qui tire le char ».

Merci à toi Bernadette pour toute la dynamique, l'énergie et la passion placées depuis le premier jour et ce, malgré tous les aléas inhérents à toute conduite de projet !

Merci également à tous ceux qui ont cru, comme toi, en celui-ci et qui t'ont apporté un indéfectible soutien !

Monsieur le Ministre,

Avant de vous céder la parole, je voudrais terminer en rappelant que le Fagotin est également un Centre Nature reconnu par le DNF.

Son action s'inscrit donc parfaitement dans ce beau projet que nous vous avons déposé, début de cette année, en synergie avec la Ville de Spa et nos partenaires le Groupe Spadel et le CRIE de Béringenne et relatif à la création du Parc Naturel des Sources.

Après ce passage à Stoumont, je suis convaincu de toute l'attention que vous ne manquerez pas de lui réserver !

Ceci étant dit, permettez-moi de vous remettre, au nom de l'Administration communale, ce panier composé de produits issus des circuits courts et qui vous rappellera qu'à Stoumont, ... tout est bon !

Merci pour votre attention. Belle et longue route au Fagotin !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

VAL DE LIENNE

L'ASBL VAL DE LIENNE (CERCLE ÉQUESTRE ET PONEY CLUB QUALIFIÉ) A FÊTÉ SES 20 ANS

Poussons les murs, ouvrons la grande porte du Cercle équestre et poney club qualifié, que les rires et la bonne humeur s'envolent dans la belle vallée de la Lienne. Cette année, l'asbl Val de Lienne a fêté ses 20 ans. Dans la nouvelle piste en géotextile la fête a démarré à 13h et s'est finie sur un blind test acharné par une belle soirée de printemps, un seul mot s'imposait: la joie ! Une des forces du spectacle était les acteurs: les cavaliers de tout âge ont présenté des reprises de tous niveaux, de la voltige avec deux troupes de très jeunes cavaliers clowns ont remporté un vif succès auprès des nombreux visiteurs, parents, amis, anciens cavaliers et cavaliers venus d'autres manèges.

Des reprises de dressages ont été également effectuées par nos cavaliers plus âgés, une de ces reprises a été également présentée le samedi 27 juin lors de la grande réouverture du centre équestre de Welkenraedt. Autant dire que les cavaliers et les dirigeants de l'asbl Val de Lienne en ont été très fiers.

Bien sur l'heure d'une petite pause s'imposait, à 15h des desserts gourmands ont augmenté l'ambiance qui est de nouveau montée d'un cran et les représentations ont repris de plus belle. Différents styles et différentes musiques ont plongé nos visiteurs tantôt en Espagne, tantôt aux USA, une reprise comprenant également l'intégration de saut a aussi épaté nos nombreux amis et membres présents.

18h00 : il était temps de reprendre l'apéro et d'enchaîner sur un magnifique barbecue très complet grâce à de supers mamans bénévoles et à notre Gaby.

Le tout s'étant terminé assez tard après une lutte acharnée entre les six équipes participant au Blind test.

Des stages ont eu lieu pendant les deux mois de vacances pour tous les âges comprenant de l'équitation le matin et l'après-midi et un thème différent chaque semaine : Le monde des elfes et des lutins, au temps des chevaliers... le tout encadré par notre monitrice niveau 2 et des moniteurs brevetés ou une guide nature. Bref ...que du bonheur dans un encadrement sécurisé et sécurisant et qui a permis à une centaine d'enfants de vivre ces moments de bonheur.



Asbl Cercle équestre : Val de Lienne

Neufmoulin, 27 - 4987 Chevron

086 36 76 70

Site: [http:// valdelienne.50webs.com/](http://valdelienne.50webs.com/)

Facebook: <https://www.facebook.com/valdelienne?fref=ts>

| VOYAGE À LONDRES

Le 5 novembre, nous avons fixé rendez-vous à 54 personnes sur le parking dès 4 heures 15 pour une escapade à Londres le temps d'un week-end. Pour une bonne partie d'entre nous, c'était l'occasion de passer sous la manche pour la première fois. Quelle expérience !

Nous sommes restés une heure dans le compartiment du shuttle avant le départ sans en connaître les raisons... Problèmes sur la voie certainement... petite angoisse pour certains mais vite apaisée car ce fût un moment de partage avec l'ensemble des participants qui ont toujours du plaisir à se retrouver.

Dès notre arrivée à Londres, sous une petite pluie (bien sûr), notre chauffeur Maurice nous a fait faire un tour de ville pour découvrir l'ensemble des monuments (Big Ben, Tower Bridge, la tour de Londres...) Quel contraste entre les tours modernes et majestueuses et les anciens bâtiments qui ont un charme fou. Après une bonne nuit reposante, la Tamise nous attendait: petite balade en bateau pour admirer une autre facette du décor. Fin de matinée: la tour de Londres. Voilà un monument gigantesque qui à lui seul vaut le détour, des Joyaux de la Couronne à la salle de torture. L'après-midi, chacun a parcouru la ville à sa guise et a pu découvrir les divers quartiers de Londres. Petite déception pour la cathédrale Saint-Paul. Les visites y étaient interdites car un mariage y était célébré.

Déjà le moment de prévoir la dernière journée. Dimanche matin, après un frugal petit déjeuner, le temps était venu de reprendre nos valises pour les déposer dans le car avant de prendre le métro. Quelle aventure!

De plus, Londres était en pleine période des commémorations. L'occasion pour nous d'admirer les défilés (fanfares, cavaleries). Certains ont même eu la chance d'apercevoir «Kate et William».

Le temps a filé et le moment de prendre le départ était arrivé. Voilà un super voyage qui prend fin.

L'année prochaine, nous repartirons vers l'Alsace et ses marchés de Noël...

Yvonne Vannerum



ETAT CIVIL

NOCES D'OR

LE 17 JUILLET 2015, RAYMOND ET PAULETTE MARTIN-BASTIN ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR EN LA SALLE DES MARIAGES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

**Paulette,
Raymond,**

Au nom de l'Administration communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en cette salle des mariages de notre maison commune, afin de célébrer ensemble, en présence de votre famille et de vos proches (c'est une surprise !), un moment important de votre vie de couple : le 50^e anniversaire de votre oui mutuel, au travers duquel vous avez choisi officiellement de partager vos vies !

Et comme dirait Paulette, « un passage par l'Hôtel de Ville marquera l'instant ... ! »

A titre personnel, je voudrais particulièrement vous remercier pour l'accueil me réservé il y a quelques jours, dans votre havre de paix d'Andrimont.

**Paulette,
Raymond,**

Ce 17 juillet 2015, vos noces sont faites d'or, tout comme les alliances que vous vous êtes échangées il y a 50 ans, jour pour jour.

L'or est un métal infiniment précieux, d'un jaune brillant, à la fois dense et tendre, inaltérable, à l'image des sentiments qui vous unissent depuis tant d'années ... !

Un parcours de 50 ans et c'est comme si c'était hier... !

Je vous propose qu'ensemble, nous remontions le temps.

Paulette,

Vous êtes née le 16 janvier 1941, à Juslenville Petite (Theux), dans la maison de vos grands-parents.

Vous êtes l'aînée d'une fratrie de deux enfants, votre frère Francis étant né à la fin de la guerre. Comme vous l'exprimez, en souriant : « vous aviez la guerre entre vous deux ! ».

Edouard, votre papa, est horticulteur de profession tandis que Flore, votre maman, est institutrice maternelle.

C'est donc naturellement que vous rejoignez l'école de Trooz, au sein de laquelle exerce votre maman.

A l'école primaire succèdent l'école moyenne à Spa puis l'école normale à Liège-Fragnée. A moins de 20 ans, vous êtes diplômée institutrice maternelle, poursuivant ainsi la ligne tracée par votre maman. Vous êtes immédiatement engagée dans le réseau public à Spa.

Raymond,

Vous êtes né à La Reid, le 15 juin 1941. Vous êtes le second garçon, né des époux Martin-Dessart.

François, votre papa, est agriculteur tandis que Berthe, votre maman prend en charge l'éducation des enfants.

Vous sortez à peine de la petite enfance, qu'à l'âge de 6 ans, votre maman décède. Ce douloureux événement vous marquera à jamais de son empreinte.

Tout petit, vous aviez pour charge d'allumer le feu et de préparer le petit déjeuner pendant que votre papa et votre frère s'occupaient de la traite. Et quand le feu ne voulait pas prendre, vous recouriez aux bons services de votre voisine ... ! Jeune mais débrouillard !

Après vos primaires à l'école communale de La Reid et une année en section «agriculture», vous rejoignez votre papa à la ferme. Vous y travaillerez jusqu'à l'âge de 22 ans. Vous n'aurez pas eu, comme vous le soulignez, « beaucoup de jeunesse ». Vous intégrez ensuite la société Lejeune et c'est l'époque où vous croisez le regard de Paulette.

**Paulette,
Raymond,**

Vous situez sans hésitation l'occasion de votre première rencontre : comme de nombreux couples à l'époque, un bal de village.

La localisation est moins précise : Crêppe ou Beco ? Vous confirmez finalement en duo Beco.

Le coup de foudre est immédiat. Les yeux bleus de Raymond n'y sont pas étrangers. Paulette a en effet un penchant pour tout ce qui est bleu ... !

Vous vous plaisez et vous vous revoyez. Lors d'un bal à Winanplanche, Paulette s'affiche avec un plus jeune garçon et n'hésite pas à s'asseoir sur ses genoux. Et c'est ainsi que Raymond fait la connaissance de son futur beau-frère, Francis, qu'il prie de bien vouloir l'excuser de l'avoir confondu avec ... un rival !

Tout va alors très vite. Malgré le pied cassé de Raymond, après avoir courtisé 6 mois, vous scellez votre union. Et c'est par devant le Bourgmestre, Jean Barzin, qu'en l'Hôtel de Ville de Spa, vous vous engagez mutuellement à cheminer ensemble et ce, en présence de votre frère, François Martin et de votre cousine Juliette Stembert.

Nous sommes le 17 juillet 1965, il est 11H30. Si la météo n'est pas de la partie, le soleil est dans vos cœurs.

La fête se poursuit chez les parents de Paulette à Spa. L'époque n'est pas aux voyages de Nocés (« en tout cas, pas dans notre milieu », souligne Paulette).

Vous vous installez à Spa, dans un appartement situé route de la Sauvenière. L'absence de jardin vous pousse à déménager rapidement dans un autre appartement, propriété des parents de Paulette.

A cette époque, Raymond, vous travaillez comme meunier et vous apprenez, avec passion, le métier d'horticulteur avec son beau-père, après journée.

ETAT CIVIL

NOCES D'OR

Cette formation sur le terrain vous permettra de postuler et de décrocher un emploi à la Ville de Spa.

Début des années 70, vous envisagez construire votre propre maison sur un terrain situé à Andrimont (ancienne commune de La Gleize) et propriété des parents de Paulette.

Paulette qui se souvient du hameau d'Andrimont et de la ferme de sa tante et de son oncle (les parents de Jean-Pierre), chez qui ses parents venaient chercher du beurre durant la guerre. « Et la tarte y était si bonne », se souvient aujourd'hui encore, Paulette.

Après avoir fait l'objet de plusieurs refus de permis de bâtir et d'une fin de non recevoir, une rencontre avec un représentant de la société Jumat vous redonne espoir. Ce dernier s'engage à obtenir le permis tant convoité, à condition que la réalisation de la maison soit confiée à sa société.

Ce qui fut dit, fut fait. La maison est construite en 1975. « On s'était dit : on va monter les week-ends mais on est restés dedans », dites-vous en souriant, Raymond.

Progressivement, vous y aménagez votre petit paradis, entouré d'arbres et de fleurs, de l'étang et de ses poissons, l'élevage des lapins pour les concours, des oiseaux et autres écureuils, les perruches...

Vous partez travailler ensemble, l'une à l'athénée et l'autre pour le service horticole de la Ville. Et, vous y trouvez votre plein épanouissement. Paulette, dans le cadre de sa participation au développement de ses petits et Raymond, dans le cadre de sa participation au fleurissement de la Ville !

En 1996, Paulette prend une retraite bien méritée à l'âge de 55 ans, bénéficiant ainsi des conditions de l'ancien régime.

Après 34 ans de bons et loyaux services à la Ville de Spa, Raymond met un terme à son activité professionnelle en 2001.

Depuis lors, vous vous adonnez à vos hobbies, en toute discrétion, dans la quiétude d'Andrimont.

La peinture sur bois de Spa pour Paulette au travers de l'illustration des boîtes réalisées par Raymond, dont l'état

de santé ne permet malheureusement plus aujourd'hui d'en assurer la fabrication.

Par ailleurs, après 4 années de cours à l'académie de Spa (réalisations d'aquarelles), Paulette, vous fréquentez chaque semaine un atelier artisanal vous permettant de vous familiariser à la peinture à l'huile.

Tandis que si vous achetez aujourd'hui les fleurs, Raymond, vous appréciez toujours en prendre soin tout comme de vos quelques vieux couples de perruches ...

**Paulette,
Raymond,**

Il y a 50 ans, vous avez choisi de partager vos vies. Voici retracées en quelques mots les grandes étapes de ce parcours commun.

Même si « vous vous enguirandez de temps à autre », vous m'avez confirmé tous les deux, sans hésitation, que vous recommenceriez ... !

Cet anniversaire nous offre l'opportunité de fêter cette relation forte et précieuse, qui a toujours su perdurer.

Nous sommes heureux de partager ce moment en votre compagnie.

50 années de mariage multipliées par 365 jours, cela fait au moins 18250 bonnes raisons de vous aimer toujours et encore.

Félicitations à tous les deux pour ce beau témoignage de vie, d'une vie consacrée l'un à l'autre, l'un pour l'autre !

Félicitations pour cette complicité et cette tendresse omniprésentes !

Joyeuses Noces d'Or ! Et pour paraphraser Paulette : « j'espère que nous nous reverrons dans 10 ans ! ».

Didier Gilkinet
Bourgmestre

ETAT CIVIL

NOCES D'OR

LE 03 OCTOBRE 2015, MAUD ET CHRISTIAN MALI- JAMAR DE BOLSÉE ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR EN LA SALLE DES MARIAGES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Au nom de l'Administration communale et des membres représentant le Collège ici présents, je suis particulièrement heureuse de vous accueillir en la salle des mariages de notre maison communale, pour célébrer le 50^{ème} anniversaire de votre engagement initial. C'était il y a 50 ans, plus précisément le 07 octobre 1965, que vous vous êtes dit oui à Limbourg.

Cette journée est placée sous le symbole de l'or, symbole à l'image de votre amour, inaltérable et durable.

Ensemble, remontons le temps.

Christian,

Vous êtes issu d'une fratrie de cinq enfants, vous êtes arrivé le deuxième après Hubert et sont ensuite arrivés pour compléter la famille Yves, Brigitte et Xavier.

Maud,

Vous êtes l'aînée de quatre enfants dont trois filles. Vous avez passé votre petite enfance au Congo là où vos parents travaillaient. Mais à l'âge de huit ans, vous êtes revenues chez vos grands-parents qui vous ont gardés et élevés jusqu'en 1975, année où vos parents sont revenus au pays.

Christian, Maud,

De votre union, sont nés quatre enfants. Renaud en 66, Nathalie

en 68, Eric en 70 et Vinciane en 74. Aujourd'hui, ce sont aussi quinze petits-enfants qui vous comblent de bonheur.

Maud, au début de votre mariage, vous étiez secrétaire de direction, il a fallu faire un choix et vous avez préféré élever vos quatre enfants. Vous vous êtes donc lancée dans un autre très beau métier mais difficile, celui de maman. Lorsque vos enfants ont été capables de voler de leurs propres ailes, vous avez décidé de reprendre votre premier travail.

Vous, Christian, votre vie active vous l'avez passé en grande partie chez Balteau pour ensuite vous rapprocher de votre épouse.

Lorsque j'ai demandé à Christian : « En quoi consistait le travail avec votre épouse ? » Vous m'avez répondu : « je secondais mon épouse » et lorsque j'ai posé à Maud la même question, elle m'a répondu : « je secondais mon mari ». Belle preuve que ni l'un ni l'autre n'a voulu se mettre en avant et qu'ils avaient besoin l'un de l'autre. Une complémentarité, symbole il me semble de votre vie amoureuse.

Si vous aimez tant notre belle région; c'est certainement les bons souvenirs que vous avez gardé de vos fréquentes visites que vous rendiez à votre grand mère.

Ici comme vous aimez à le dire c'est un peu «le paradis» où vous appréciez tout les deux ; jardiner, faire de longues balades pédestres où vous redécouvrez chaque fois la nature.

Vous aimez aussi recevoir toute la famille et ce n'est pas toujours facile de rassembler tout le monde car chacun a fait sa vie dans des endroits différents. Cependant Noël reste le moment privilégié où tout le monde revient.

De notre après-midi passée ensemble, je retiendrai plus particulièrement deux mots ; patience et tolérance, ce sont les mots clés que vous m'avez cité pour une longue vie heureuse à deux.

Au nom de l'Administration communale, de tous vos proches ici réunis, félicitations pour ce magnifique parcours, félicitations pour vos noces d'Or et rendez-vous dans 10 ans (même jour, même heure) !

Yvonne Vannerum

A VOS PLUMES...

QUATRE GÉNÉRATIONS...

QUATRE GÉNÉRATIONS DE FEMMES STOUMONTOISES (D'ORIGINE ET EN DEVENIR)



La grand-mère (Hélène Finck-Gason), la maman (Françoise Cavens-Maréchal-Finck) habitent Andrimont la fille (Sarah Cavens-Maréchal-Kelecom) et la petite-fille (Amy Kelecom née le 20 mars 2015).

Et les hommes de la famille...



Le grand-père (Joseph Finck), le papa (Jean-Marie Cavens-Maréchal), le beau-fils (Tanguy Kelecom) et le petit-fils (Théo Kelecom).

PHOTOGRAPHIE DE COLETTE GOFFIN



Au nom du Comité de rédaction, nous vous rappelons que notre bulletin est un outil de communication ouvert à chacune et chacun d'entre vous. Il vous suffit de communiquer vos projets d'articles, photos, poèmes... à Madame Troch par courrier à l'Administration communale, route de l'Ambève 41 à 4987 Stoumont ou par courriel à odile.troch@stoumont.be. Elle les soumettra, pour acceptation, au Comité de rédaction.

